

PORTFOLIO



AVANT PROPOS



AVANT PROPOS

Depuis plus de 10 ans, le studio graphique de la SCET agit en faveur de différentes missions de concertation, de participation, de communication et d'information.

Plus qu'un studio graphique, c'est tout une équipe qui travaille au quotidien pour allier fond et forme. L'objectif est le même que pour l'ensemble de la SCET : accompagner les territoires pour mobiliser, faire participer, concerter, aider à la décision. C'est pourquoi nous avons fait le choix depuis plusieurs années d'intégrer nos équipes créatives directement au sein de l'agence. Le studio graphique travaille, main dans la main, avec les consultants de l'agence pour préparer des visuels et supports qui soient réellement sur-mesure, en fonction des contextes, des territoires, des temporalités. Les retours d'expérience sont également réguliers, afin d'adapter en continu nos pratiques.

La forme, pas sans le fond

Dessiner un logotype intemporel, ajuster une mise en page avec un bel équilibre des pleins et des vides, créer une identité visuelle sur-mesure, imaginer une affiche qui attire le regard, coder un site internet à la navigation intuitive, concevoir un motion design graphique et dynamique... autant d'exemples où notre studio graphique est essentiel. Forte de ses compétences et de ses expertises, l'équipe les réalise tout autant pour :

- **mobiliser les citoyen.ne.s** avant les temps de concertation/participation (affiche, flyer, réseaux sociaux, invitations, etc) ;
- **accompagner et faciliter les temps forts** par des visuels et des outils dédiés (jeux, motion design, matrices, murs de participation, etc) ;
- **informer et faire de la pédagogie** sur les projets ou démarches des territoires (plaquettes, sites web, panneaux, guides, cartographies grand public, vidéos interviews, etc) ;
- **communiquer et forger une identité** pour un territoire, un projet ou encore une démarche (identité visuelle, logo et baseline, mascottes, guides et supports communiquants, etc)

Pourquoi un portfolio ?

- **1 posture** affirmée de notre studio graphique
- **+ de 30 territoires / démarches** présentés avec des outils et supports graphiques sur-mesure : le meilleur de nos créations récentes
- **+ de 12 formes de démarches** ou de projets différents présentés
- **1 panorama** de notre travail **vidéo**, avec les 68 projets partagés sur notre YouTube
- **+ de 30 outils** différents présentés dans ce portfolio



LA POSTURE DU STUDIO GRAPHIQUE

Des images fortes au service de l'intérêt général

Notre passion : concevoir des visuels et concepts graphiques qui captent l'attention, sensibilisent, informent et mobilisent.

Notre ambition : bousculer les codes de l'esthétique conformiste de la communication publique, impacter le paysage visuel, générer de la complicité avec le spectateur, apporter du sensible et de la poésie, renouveler nos pratiques.

Des compétences plurielles et complémentaires

Nous sommes spécialisés dans la création au sens large : l'identité visuelle, l'édition, la vidéo, la conception graphique, le design digital, la signalétique grand format... Notre quotidien :

- dessiner des **logotypes** minimalistes (Less is more), impactants et intemporels pour nos projets ;
- concevoir des **identités visuelles** hyper-contextuelles, sur-mesures, pour une identification forte des projets ;
- calibrer des **visuels de mobilisation** qui interpellent, succitent l'intérêt des passants et des internautes, pour les inciter à participer aux actions de concertation ;
- réaliser des mises en pages de **supports de communication** élégantes, rythmées, qui mettent en valeur le discours et les visuels des projets avec une parfaite cohérence du fond et de la forme : lettres d'information, panneaux d'exposition, guides... ;
- fabriquer des **supports agiles** adaptés aux événements **de concertation** : carnets de balades, plateaux de jeu, matrices, murs de participation, cartes personae, frises... ;
- imaginer des **infographies** et animer des films en **motion design** pédagogiques et percutants pour sensibiliser tous les publics ;
- programmer des **sites internet** et **questionnaires en ligne** faciles d'utilisation pour favoriser les contributions des citoyens.



Des engagements justes, sociaux et durables

Le sens : l'approche du graphisme par le studio est à la fois stratégique et sensible. En équipe avec les chefs de projets, nous élaborons des campagnes hyper-contextuelles et créatives : le fond ne peut pas être dissocié de la forme. Nous traduisons l'identité des territoires, des projets ou des démarches, en images et en concepts graphiques.

L'inclusivité : nous nous efforçons de proposer des supports imprimés et digitaux inclusifs, sans stéréotype (de genre, d'âge, d'origine, etc), pour que chaque citoyen se sente libre de participer.

L'éco-conception : éco-communicuer, c'est être responsable dans le choix des supports et des messages. Ainsi, nous privilégions des concepts graphiques et supports plus économiques d'un point de vue environnemental : encres, polices, aplats colorés, choix du papier... ainsi que des partenaires et imprimeurs ayant le même engagement.

Une relation de confiance, co-construire avec vous

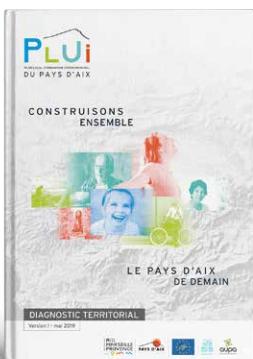
La clé d'une création graphique réussie réside dans une relation de confiance et de sincérité, nourrie de nombreux échanges. Le studio a à cœur de construire une relation solide et de développer une esthétique adaptée à votre sensibilité, grâce notamment à un brief créatif au lancement des missions.

Une création graphique audacieuse, qui chahute les conventions, c'est une création au service d'une belle idée soutenue par un client engagé.

Une équipe pédagogue et expérimentée

Nous mettons à votre disposition notre connaissance avérée des institutions publiques et des collectivités territoriales, mais aussi des projets privés en lien avec les territoires, et un véritable savoir-faire de notre équipe créative passionnée et expérimentée.

Fort de 17 années d'expérience dans les secteurs de la communication publique et de l'aménagement du territoire, notre directeur artistique saura vous conseiller et vous accompagner pour la conception graphique de votre projet.



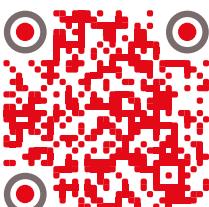
CHAÎNE YOUTUBE DESIGN GRAPHIQUE

Découvrez notre chaîne youtube pour regarder plusieurs films réalisés par le studio graphique pour des missions d'intérêt général (vidéo et motion design) ainsi que nos showreels (portfolio animé). Bon visionnage !



Youtube design graphique

<https://www.youtube.com/@scetdesign>



Showreel 2026

https://www.youtube.com/watch?v=Ryq2X_ILH3E

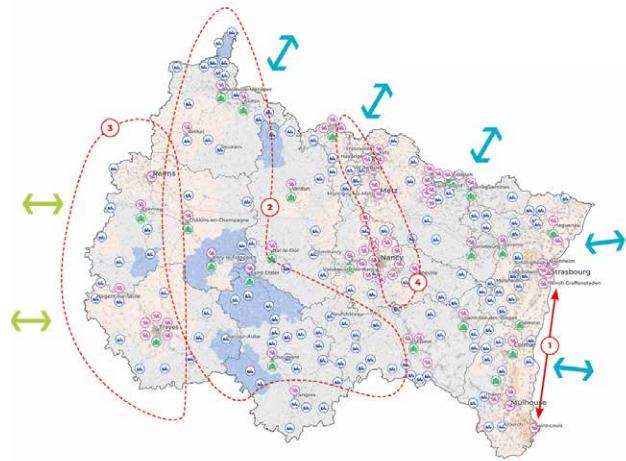
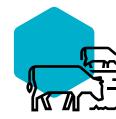


Portfolio motion design

<https://indd.adobe.com/view/1ed4a815-2077-4a47-b147-6d28fa7c1bc4>

LE MEILLEUR DE NOS CRÉATIONS RÉCENTES

Stratégie	Banque des territoires - Plan Stratégique de transformation.....	08
	Métropole AMP - Réseau des acteurs de l'aménagement résilient.....	10
PLUi / PLU	Grand Orly Seine Bièvre.....	12
	C.A.Béthune Bruay Artois Lys.....	14
	Saint Etienne Métropole	16
	Pays de Fontainebleau	18
	Est Ensemble	20
SCOT	PETR du Soissonnais et du Valois.....	21
	Dinan Agglomération	22
	Grand Libournais.....	24
	Agglomération d'Agen	26
	Sybarval – Bassin d'Arcachon	28
	Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne	30
Projet de Territoire	Collectivité Territoriale de Guyane - SAR.....	32
	Région Guadeloupe - SAR	34
	Ville du Lamentin	36
	Métropole Nice Côte d'Azur - PLUm.....	38
Publicité	Métropole Nice Côte d'Azur - RLPM	38
	Montpellier agglomération - RLPI	40
Eau	Département de Seine et Marne - PDE.....	42
	Préfecture de la Région Guyane - PGRI	44
Parc Naturel	PNR Comminges Barousse Pyrénées.....	46
	PNR des Ardennes - Révision de la charte.....	48
	PNR du Haut Jura	50
Végétalisation	Ville de Saint Malo - Plan de végétalisation	52
Climat/ Énergie	Castres Mazamet - PCAET	54
	Pays de Valençay - CRTE	56
AMU	Maison d'accès aux droits d'Arpajon	58
Mobilité	Quimper Bretagne Occidentale - Plan de mobilités 2030	60
	Ville de Quimpert - Aménagement de la Rocade Est.....	62
Projet urbain	ANCT/Valorbiquet - Transformation du bâtiment de la Providence.....	63
	Ville de Chambéry - Vetrotex.....	64
	Ville de Nice - Brancolar	66
	Ville de Vendôme - Quartier des Rottes	68
	Ville de Solliès-Pont - Ecoquartier Les Allées du Château.....	70
	Région Centre Val de Loire - Maison Des Savoirs.....	72
	GLHD - Projet Agrivoltaïque d'Allons.....	74
	Ville de Metz - Berges de Moselle.....	76
Alimentation	Thonon agglomération - Projet Alimentaire Territorial.....	78



STRATÉGIE à HORIZON → 2028

LES RESSOURCES NATURELLES

Transformation écologique

Une biodiversité riche mais menacée par le changement climatique et l'urbanisation

La région Bourgogne-Franche-Comté est riche en biodiversité avec plus de 10 000 espèces végétales et animales. Cependant, elle connaît une dégradation importante due au changement climatique et à l'urbanisation. Les zones naturelles sont particulièrement menacées, avec la présence de trois espèces menacées : le loutre, le liseron et le loup.

Le territoire est marqué par la fonte des 17 millions de ha de neige et glace, entraînant une augmentation des cours d'eau et perte de 300 000 hectares de terres agricoles. Les sols sont également dégradés par l'érosion et la salinisation.

Le régime hydrologique est moyennement marqué avec une saison des pluies très importante et des crues hivernales.

Enfin, 53% du territoire est exploité pour l'agriculture, le bâti et les routes, pour les transports et les usages urbains.

Une région dotée d'une grande diversité de masses d'eau dont il est important de préserver la qualité

La région est traversée par 40 000 km de cours d'eau et de lacs naturels, mais aussi par le réseau hydraulique artificiel. Les cours d'eau sont en effet très sensibles à l'activité humaine, avec 2 000 ménages et 2 000 entreprises qui dépendent directement ou indirectement de l'eau. Les opérations de restauration de la qualité de l'eau sont en cours, mais doivent être renforcées pour protéger la biodiversité aquatique.

Les ressources en eau sont essentielles pour le développement industriel et urbain.

Le territoire est marqué par la fonte des 17 millions de ha de neige et glace, entraînant une augmentation des cours d'eau et perte de 300 000 hectares de terres agricoles. Les sols sont également dégradés par l'érosion et la salinisation.

Le régime hydrologique est moyennement marqué avec une saison des pluies très importante et des crues hivernales.

Enfin, 53% du territoire est exploité pour l'agriculture, le bâti et les routes, pour les transports et les usages urbains.

Une région dotée d'une grande diversité de masses d'eau dont il est important de préserver la qualité

La région est traversée par 40 000 km de cours d'eau et de lacs naturels, mais aussi par le réseau hydraulique artificiel. Les cours d'eau sont en effet très sensibles à l'activité humaine, avec 2 000 ménages et 2 000 entreprises qui dépendent directement ou indirectement de l'eau. Les opérations de restauration de la qualité de l'eau sont en cours, mais doivent être renforcées pour protéger la biodiversité aquatique.

Le territoire est marqué par la fonte des 17 millions de ha de neige et glace, entraînant une augmentation des cours d'eau et perte de 300 000 hectares de terres agricoles. Les sols sont également dégradés par l'érosion et la salinisation.

Le régime hydrologique est moyennement marqué avec une saison des pluies très importante et des crues hivernales.

Enfin, 53% du territoire est exploité pour l'agriculture, le bâti et les routes, pour les transports et les usages urbains.

Une région dotée d'une grande diversité de masses d'eau dont il est important de préserver la qualité

La région est traversée par 40 000 km de cours d'eau et de lacs naturels, mais aussi par le réseau hydraulique artificiel. Les cours d'eau sont en effet très sensibles à l'activité humaine, avec 2 000 ménages et 2 000 entreprises qui dépendent directement ou indirectement de l'eau. Les opérations de restauration de la qualité de l'eau sont en cours, mais doivent être renforcées pour protéger la biodiversité aquatique.

Le territoire est marqué par la fonte des 17 millions de ha de neige et glace, entraînant une augmentation des cours d'eau et perte de 300 000 hectares de terres agricoles. Les sols sont également dégradés par l'érosion et la salinisation.

Le régime hydrologique est moyennement marqué avec une saison des pluies très importante et des crues hivernales.

Enfin, 53% du territoire est exploité pour l'agriculture, le bâti et les routes, pour les transports et les usages urbains.

STRATÉGIE à HORIZON → 2028

LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une région sous-industrialisée

La région Bourgogne-Franche-Comté est sous-industrialisée, avec un taux de recherche et développement faible et une densité de PME élevée. La présence de grands groupes industriels est limitée, mais certains secteurs comme l'aéronautique et l'automobile sont développés.

Le secteur des industries

Le secteur des industries est dominé par les petites et moyennes entreprises (PME) et les PME innovantes. Le secteur manufacturier est relativement peu développé, mais l'agroalimentaire et l'industrie de la construction sont dynamiques.

Le secteur des services

Le secteur des services est dominé par les PME et les PME innovantes. Le secteur tertiaire est relativement peu développé, mais l'agroalimentaire et l'industrie de la construction sont dynamiques.

Le secteur des industries

Le secteur des industries est dominé par les petites et moyennes entreprises (PME) et les PME innovantes. Le secteur manufacturier est relativement peu développé, mais l'agroalimentaire et l'industrie de la construction sont dynamiques.

Le secteur des services

Le secteur des services est dominé par les PME et les PME innovantes. Le secteur tertiaire est relativement peu développé, mais l'agroalimentaire et l'industrie de la construction sont dynamiques.

Un secteur tertiaire en fort développement, qui repose sur des activités à haute valeur ajoutée

Le secteur tertiaire de BAC et HTC est développé dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la santé et de l'assurance, de la finance et de l'immobilier. La préservation et la valorisation du patrimoine et des sites historiques sont également un atout pour l'attraction de nouveaux investissements.

La région connaît une croissance des activités tertiaires, avec une forte attractivité pour les entreprises et les investisseurs.

Le secteur tertiaire en fort développement, qui repose sur des activités à haute valeur ajoutée

Le secteur tertiaire de BAC et HTC est développé dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la santé et de l'assurance, de la finance et de l'immobilier. La préservation et la valorisation du patrimoine et des sites historiques sont également un atout pour l'attraction de nouveaux investissements.

La région connaît une croissance des activités tertiaires, avec une forte attractivité pour les entreprises et les investisseurs.

STRATÉGIE à HORIZON → 2028

LA STRUCTURE TERRITORIALE

Cohésion sociale et territoriale

Toulouse : un système métropolitain attractif

Montpellier : une métropole attractive appuyée par la dynamique de l'urbanisation

Montpellier Méditerranée Métropole regroupe 31 communes et couvre une superficie de 1 000 km², soit 10% des territoires de l'Hérault. La population est estimée à environ 100 000 habitants en 2020 et 2050. L'attractivité de la métropole est soutenue par sa dynamique de l'urbanisation, avec une croissance importante des emplois dans les secteurs tertiaires et immobiliers.

Le territoire toulousain est caractérisé par une forte polarisation vers la ville, avec une croissance importante de la population dans les périphéries et une déprise dans les zones rurales.

Montpellier Méditerranée Métropole regroupe 31 communes et couvre une superficie de 1 000 km², soit 10% des territoires de l'Hérault. La population est estimée à environ 100 000 habitants en 2020 et 2050. L'attractivité de la métropole est soutenue par sa dynamique de l'urbanisation, avec une croissance importante des emplois dans les secteurs tertiaires et immobiliers.

Le territoire toulousain est caractérisé par une forte polarisation vers la ville, avec une croissance importante de la population dans les périphéries et une déprise dans les zones rurales.

Un réseau de villes moyennes dont les trajectoires sont contrastées

Des villes moyennes intégrées dans les métropoles

Des villes moyennes qui bénéficient d'un rôle de redynamisation et de jeu dans les projets de territoires, tels que les programmes «Métropole» et «Cœur de Ville».

Des villes moyennes qui jouent un rôle de pôle de services et de rayonnement sur leur territoire, tels que les villes de l'Est et du Sud-Est.

Des villes moyennes qui jouent un rôle de pôle de services et de rayonnement sur leur territoire, tels que les villes de l'Est et du Sud-Est.

Un réseau de villes moyennes dont les trajectoires sont contrastées

Des villes moyennes intégrées dans les métropoles

Des villes moyennes qui bénéficient d'un rôle de redynamisation et de jeu dans les projets de territoires, tels que les programmes «Métropole» et «Cœur de Ville».

Des villes moyennes qui jouent un rôle de pôle de services et de rayonnement sur leur territoire, tels que les villes de l'Est et du Sud-Est.

PROJET
Réseau des acteurs de
l'aménagement résilient

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Métropole Aix-Marseille-
Provence (13)

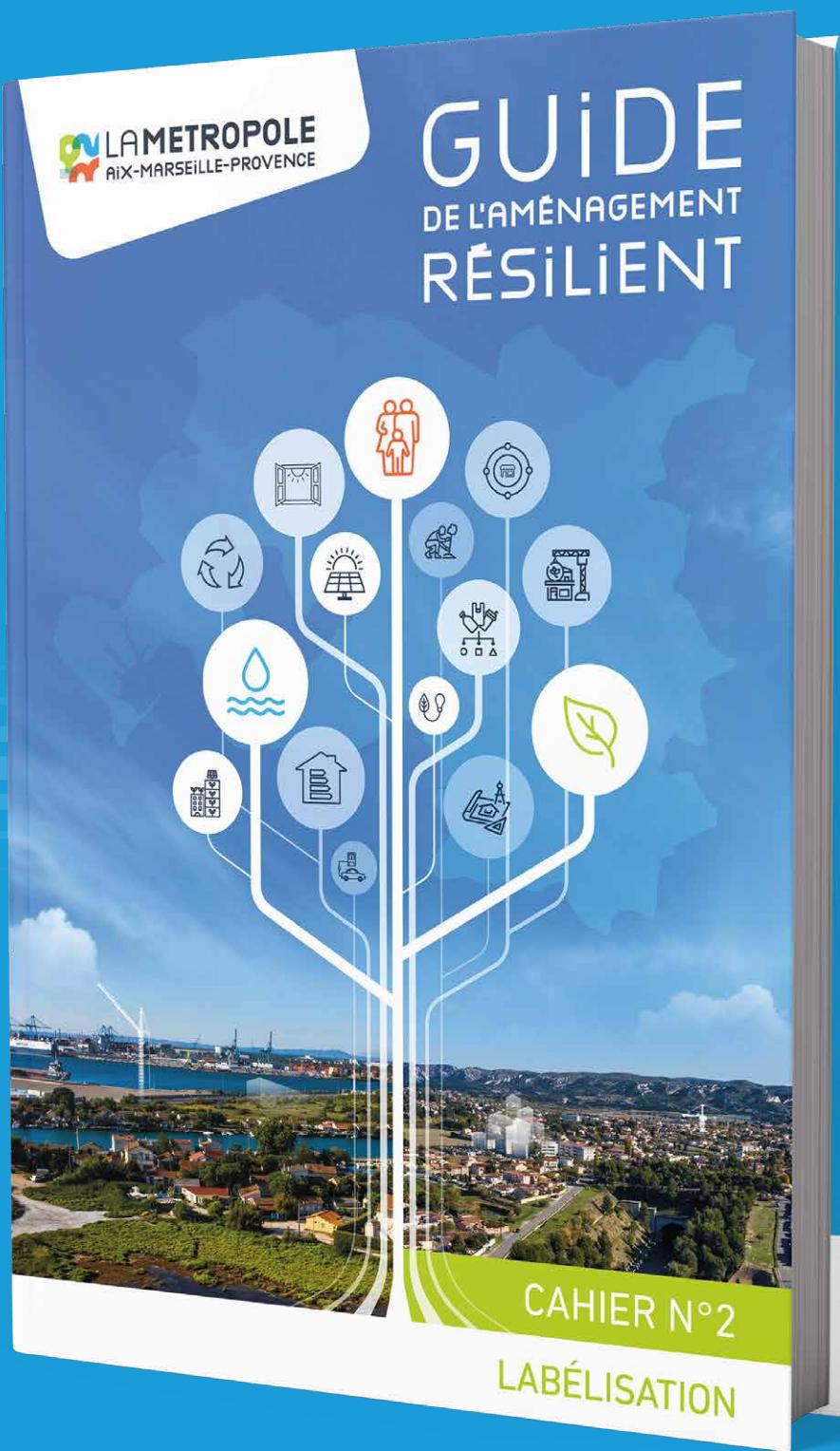
ANNÉE
2023

ÉQUIPE
Groupe Citadia

PORTFOLIO



STRATÉGIE





L'ÉVALUATION D'UN PROJET

Afin d'obtenir des projets résilients et adaptés au changement climatique, une double démarche d'évaluation est mise en place.

Tout d'abord il a été établi une liste de critères qui permettent l'évaluation du projet et surtout les thématiques sur lesquels les prestataires peuvent améliorer le projet. Ces indicateurs concernent aussi bien les phases amont et pré-opérationnelles que les phases opérationnelles.

Ensuite, une méthode d'évaluation permanente du projet a été réfléchie pour sans cesse questionner ses impacts, son intégration dans l'environnement. Celle-ci démontrera s'il nécessite surtout en phase pré-évaluation entre les prestataires d'un travail commun avec ceux des réseaux des moins enclavés et également les acteurs de la communication et de la concertation.



• Les critères d'« auto-évaluation »

Les critères d'« auto-évaluation »

Des critères d'auto-évaluation d'un projet sont intégrés aux différents cahiers des charges de l'accord-cadre. L'objectif est d'entraîner les réaux d'études à produire des opérations les plus résiliantes possibles. Le chargé d'opérations a la liberté de rajouter des critères au sein des

- The diagram consists of a large circle divided into four quadrants by a horizontal and vertical axis. The top-left quadrant contains a green circle with a lightbulb icon and the text 'Énergie'. The top-right quadrant contains a green circle with a person icon and the text 'Cadre de vie : confort, santé, sécurité, espaces extérieurs'. The bottom-left quadrant contains a green circle with a tree icon and the text 'Écosystèmes'. The bottom-right quadrant contains a green circle with a bar chart icon and the text 'Économie'. The center of the circle contains the text 'Optimiser l'efficacité énergétique'. The outer ring of the circle is divided into four segments, each containing a green icon and a sector name: 'Habitat' (house), 'Activité, transport et mobilité' (person walking), 'Ressources' (water drop), and 'Gestion durable' (leaf).

de l'aménagement résilient - Cahier N°3 - Concevoir une opération d'aménagement résilient

ÉTUDES STRATÉGIQUE DE PROGRAMME
/Conception :

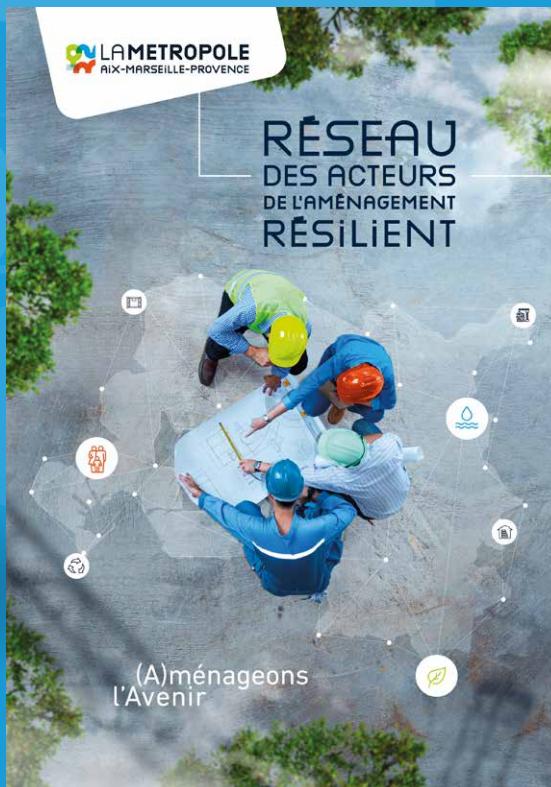
- | PROGRAMMATION | ÉVALUATION |
|--|--------------------|
| Nombre d'emplois créés par rapport au nombre d'emplois de la commune | Surface totale |
| Croissance démographique induite par l'opération | Nombre d'habitants |
| BORATION | |

ÉLABORATION DE SCENARIIS D'AMÉNAGEMENT / Conception :

- ELABORATION DE SCENARI D'AMENAGEMENT / Conception :**

 - Part de la surface totale dédiée aux circulations douces
 - Pourcentage d'axes routiers équipés de pistes ou bandes cyclables
 - Pourcentage des voies cyclables qui sont dans le prolongement d'un réseau cyclable extérieur au périmètre du projet
 - Pourcentage des voies où la vitesse est limitée à 30 km/h en dehors des axes structurants de l'agglomération
 - Nombre de places de stationnement par logement
 - Part des places en sous-sol
 - Part des eaux pluviales traitées par gestion Taux de pente terre Capacité de récupération des eaux de pluie
 - Surface renaturée par rapport à la surface totale de l'opération
 - Part des terres artificielles à vocation agricole
 - Forme urbaine de l'opération
 - Part des nouvelles constructions ne générant pas d'artificialisation
 - Pourcentage de canopée sur les espaces extérieurs
 - Coefficient de surchauffe urbaine
 - Part des logements exposés à des niveaux de bruit supérieurs à 70 dB
 - Part des logements exposés à des niveaux de bruit supérieurs à 55 dB la nuit
 - Surface de la surface à espaces publics
 - Part de l'espace vert par habitant
 - Surface de l'espace vert de minimum 400 m² par hab.
 - Part d'espaces verts extérieurs au quartier
 - Part d'espaces verts intérieurs
 - Pourcentage de densification des espaces vert
 - Coefficient de densification des espaces vert

Métropole Aix-Marseille-Provence



NATURE EN VILLE

CONCOURS INTERCOMMUNAL

Présentation

Le concours « Nature en ville » a pour objectif de valoriser les réalisations d'espaces naturels urbains dans les territoires intercommunaux. Il vise à encourager les collectivités à développer et à entretenir des espaces naturels dans leur territoire.

Inspiration

Le concours « Nature en ville » est organisé par la Communauté de l'agglomération de Toulouse (CANT).

Concours

Le concours « Nature en ville » se déroule en deux étapes :

- Étape 1 : Propositions** : Les candidats doivent soumettre une proposition d'aménagement ou de gestion d'un espace naturel urbain.
- Étape 2 : Sélection et récompenses** : Les meilleures propositions sont sélectionnées et récompensées.

Récompenses

Le concours offre plusieurs récompenses :

- 1^{re} place** : Une récompense financière et la possibilité de représenter la Communauté de l'agglomération de Toulouse au concours national.
- 2^{me} et 3^{me} places** : Des récompenses financières et la possibilité de représenter la Communauté de l'agglomération de Toulouse au concours régional.
- Autres récompenses** : Des distinctions honorifiques et la possibilité de participer à des événements de sensibilisation à la nature.

Informations pratiques

Le concours « Nature en ville » est ouvert aux collectivités territoriales de la Communauté de l'agglomération de Toulouse.

Informations pratiques

Le concours « Nature en ville » est ouvert aux collectivités territoriales de la Communauté de l'agglomération de Toulouse.

Informations pratiques

Le concours « Nature en ville » est ouvert aux collectivités territoriales de la Communauté de l'agglomération de Toulouse.

PORTFOLIO



PRO-JET

PROJET

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

MAÎTRISE D'OUVRAGE

MATRICE D'OUVRAJE

ANNÉE

ANNE
2022

ÉQUIPE

Eqn 2
Groupe Citadia



Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL 2021-35

RÉUNION PUBLIQUE
DÉBAT

Notre ville, notre territoire, parlons-en !

Le 16 novembre 2022
19h



Espace Jean Cocteau
8 avenue Carnot,
Villeneuve-Saint-Georges

villeneuve-saint-georges.fr
grandorlyseinebievre.fr

Grand
Orlyseine
bièvre

Agir pour et avec vous



PROJET
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Communauté d'Agglomération
Béthune Bruay Artois Lys
Romane (62)

ANNÉE
2024

ÉQUIPE
SCET
Groupe Citadia



PORTFOLIO

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

L'AGGLO
100% DURABLE!

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

valant Programme
Local de l'Habitat

HABITANTS LES ONT PAROLE

LES
RENCONTRES
DU PLUIH

MARDI
25 JUIN 2024

18H
LILLERS
ANNEQUIN

MERCREDI
26 JUIN 2024

18H
BÉTHUNE
HAUCTION

JEUDI
27 JUIN 2024

18H
BEUVRY

- Patrimoine
- Développement économique et commerces
- Habitat
- Équipements et services publics
- Mobilités



pluih.bethunebruay.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !



HABITAT



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE



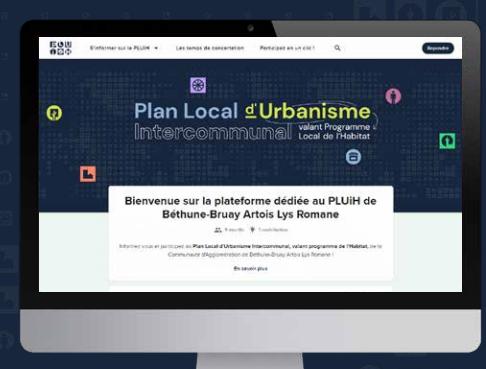
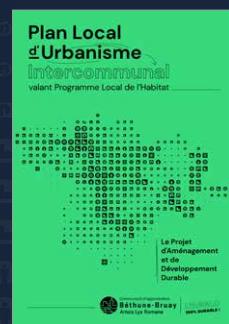
DÉMOGRAPHIE



MOBILITÉS



ÉCONOMIE



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Saint-Étienne Métropole

Imaginons ensemble
notre territoire de demain

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

ENVIRONNEMENT HABITAT ÉCONOMIE MOBILITÉS PATRIMOINE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal
Saint-Étienne Métropole

Imaginons ensemble notre territoire de demain

Saint-Étienne la métropole

ENVIRONNEMENT HABITAT ÉCONOMIE MOBILITÉS PATRIMOINE

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
Saint-Étienne Métropole

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

QUEL EST LE PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit une stratégie pour le développement du territoire dans les 15 prochaines années. Il définit les orientations et les règles à appliquer pour assurer la cohérence et la durabilité du territoire. Il définit également les objectifs et les moyens d'atteindre ces objectifs.

DE QUOI SE COMPOSE-T-IL ?

Le PLUi se compose de plusieurs éléments :

- Objectif et finalité
- Principes et orientations
- Diagnose
- Stratégie et planification
- Actions et moyens
- Annexe

QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES ?

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIAGNOSE

STRATEGIE

ANNEXE

POURQUOI SOUS-SE CONCERNÉ PAR LE PLUi ?

Le PLUi devra répondre à des enjeux liés au quotidien à tous : les habitants et usagers de Saint-Étienne Métropole et aux territoires voisins, localement, départementalement et au-delà.

Qui connaît mieux les besoins et attentes de l'habitat et de l'environnement ?

Comment la Métropole intégrera les enjeux de changement climatique ?

COMMENT INFORMER ET PARTICIPIER À L'ÉLABORATION DU PLUi

Informations, réunions publiques pour discuter et débattre sur les sujets de l'environnement, mobilité, habitat, économie, culture et patrimoine, tout au long du processus.

Site Internet : plui.saint-etienne-metropole.fr

Saint-Étienne la métropole

N°3
ELÉMENTS-CLÉS
DU DIAGNOSTIC

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
Saint-Étienne Métropole

Quel état des lieux pour le territoire métropolitain de Saint-Étienne ?

Lors de la première phase d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un nombre important d'éléments du quotidien sont pris en compte pour établir un état des lieux du territoire le plus exhaustif possible, afin de déterminer des orientations et des actions à mettre en place. Découvrez ici quelques-uns des enjeux du diagnostic.

53 COMMUNES

405 479 HABITANTS

211 065 LOGEMENTS

80 % DES SERVICES
DÉPARTEMENTAUX

723 KM²

SAINTE-ÉTIENNE MÉTROPOLE, C'EST :

DÉMOGRAPHIE

- 50 000 naissances depuis 2010
- La plus forte croissance démographique en France
- 10 000 personnes ont moins de 22 ans
- 27 communes de moins de 1 000 habitants
- 40 % des villages de Saint-Étienne Métropole sont en voie de disparition
- 25 % des habitants sont de la génération Y
- 65 % des personnes de 60 ans et plus sont seules
- 127 000 personnes vivent dans des logements loués dans les 25 communes
- 11 000 résidences secondaires dans les 500 communes

ENVIRONNEMENT

- 46 700 ha couverts par la forêt
- 55 900 ha de terres arables
- Une végétation riche et diversifiée
- 16 000 ha de zones humides
- 1 000 km de cours d'eau
- 1 000 km de sentiers de randonnée

HABITAT

- 52 % des logements sont propriétaires
- Seule ville où se trouve le plus de logements sociaux
- Une volonté forte de faire évoluer les communes un peu partout
- 1 000 logements sociaux créés par an

ÉCONOMIE

- 83 % des actifs travaillent dans le secteur primaire et tertiaire
- 10 % des plus de 500 sociétés ont plus de 100 salariés
- 40 % des entreprises sont dans le secteur manufacturier et de la construction
- 127 entreprises créées dans les 25 communes
- 50 % des résidences secondaires sont dans les 500 communes

MOBILITÉS

- 56 % des déplacements sont réalisés en voiture, dont 45 % sont en solo
- 45 % des habitants résident dans des zones de desserte limitée
- 100 % des déplacements en transports en commun sont en transports en commun (TTC)
- 11 000 véhicules en circulation dans les 500 communes

PATRIMOINE

- Un patrimoine urbain présent, sur fond de patrimoine naturel
- 250 monuments historiques
- 1 200 bâtiments avec un caractère architectural ou patrimonial

Saint-Étienne la métropole

plui.saint-etienne-metropole.fr

Etre porteur de sens pour le territoire

des éléments-clés du diagnostic

objectifs majeurs pour guider l'élaboration de notre PLUi

des éléments-clés du diagnostic

59 % DES IMPÔTS

53 COMMUNES

83 % DES HABITANTS

405 479 HABITANTS

52 % DES LOGEMENTS

211 065 LOGEMENTS

56 % DES VEHICULES

15e METROPOLE

723 KM²

10 % DES TERRES

5,6 % DES HAIES

IMAGINONS ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal
Saint-Étienne Métropole

ENVIRONNEMENT HABITAT ÉCONOMIE MOBILITÉS PATRIMOINE

RÉUNIONS PUBLIQUES

SAINT-ÉTIENNE
20 septembre 2022 - 18 h > 20 h
Musée d'art moderne et contemporain
Saint-Priest-en-Jarez

ANDRÉzieux-Bouthéon
20 septembre 2022 - 18 h > 20 h
Salle Andrena

SAINT-CHAMOND
27 septembre 2022 - 18 h > 20 h
Salle du Conforcat

LA TALAUDIÈRE
5 octobre 2022 - 18 h > 20 h
Pôle Festif

RIVE-DE-GIER
6 octobre 2022 - 18 h > 20 h
Salle de spectacle Jean-Dasté

FIRMINY
13 octobre 2022 - 18 h > 20 h
Salle de la Bourse du travail

Saint-Étienne la métropole

ET ÉTAT INITIAL ENVIRONNEMENT

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Quel territoire pour demain ?

Définir les grandes orientations du territoire à suivre pour les 10 à 15 prochaines années, articulées sur trois volets :

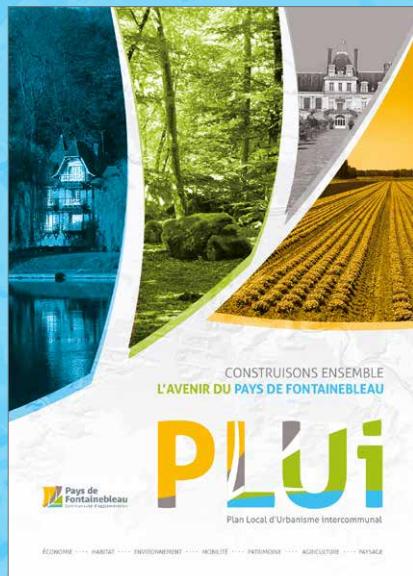
- Croire autrement
- Construire autrement
- Mieux habiter, ensemble

[www.saint-etienne-metropole.fr](#)

MacBook



Novacières

PROJET
PLUiMAÎTRISE D'OUVRAGE
CC Pays de Fontainebleau (77)ANNÉE
2022ÉQUIPE
Groupe Citadia

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

CONSTRUISONS ENSEMBLE
L'AVENIR DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

plui-pays-fontainebleau.fr



BALADES PAYSAGÈRES

MARDI 7 JUIN

Rendez-vous à 18h30
Devant la Mairie
de La Chapelle-La-Reine



S'inscrire en ligne à l'une des balades urbaines (PLACES LIMITÉES)
<https://airepublique.typeform.com/CAPF-Balades>

MERCREDI 8 JUIN

Rendez-vous à 18h30
devant la gare d'Avon

Rendez-vous à 18h30
à la Grange aux Dîmes,
à Samoreau

MARDI 14 JUIN

Rendez-vous à 18h30
sur la Place de la Poste
à Chailly-en-Bière

Durée
des balades :
environ 2h

© AirePublique - 2020

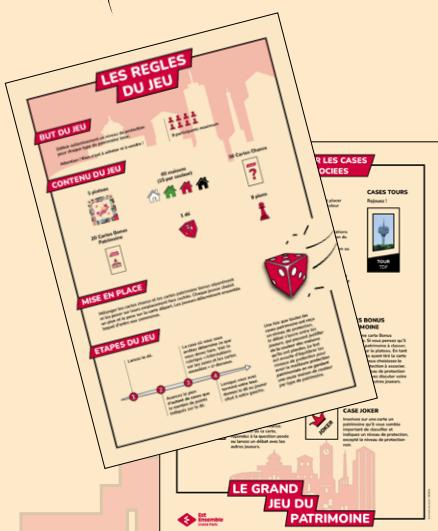


PROJET
PLUi, volet patrimoine

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Est Ensemble (93)

ANNÉE
2024

ÉQUIPE
Groupe Citadia



PROJET

SCoT-AEC : Volet environnemental et climat air énergie

MAÎTRISE D'OUVRAGE

PETR du Soissonnais et du Valois (02)

ANNÉE

2025

ÉQUIPE

Groupe SCET

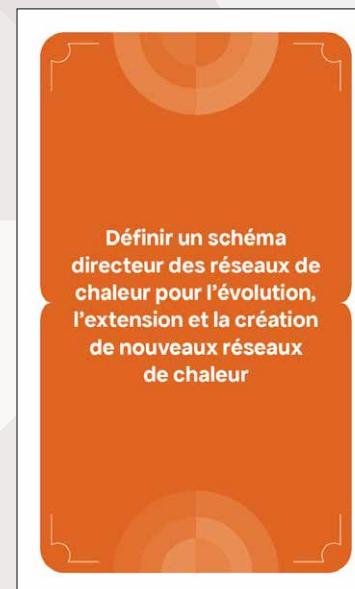


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE AIR ÉNERGIE CLIMAT

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
AIR ÉNERGIE CLIMAT

DEMAIN, NOTRE TERRITOIRE

ZOOM LITTORAL

ACTIVITÉS LIÉES À LA MER
L'interprétation des activités de la côte et des îles est importante pour la cohérence territoriale. Les îles sont un atout pour la biodiversité et le tourisme.

LES ASSOCIERATIONS « LITTORAL »
L'assise de l'urbanisation doit être étendue et diversifiée pour répondre aux besoins de l'habitat et de l'industrie tout en conservant les espaces de loisirs et de détente.

INÉGALITÉS ET PÉRIPHÉRIES
Les projets d'aménagement doivent prendre en compte les besoins des quartiers périphériques et les défis liés à l'urbanisation et au développement durable.

CAPACITÉ D'ACCÈS DU LITTORAL
L'amélioration de la qualité d'accès au littoral est essentielle pour favoriser l'attractivité et la durabilité du territoire.

LES SECTEURS DÉJÀ URBANISÉS
Les secteurs déjà urbanisés doivent être intégrés dans les stratégies de développement durable.

DINAN AGGLOMERATION

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
AIR ÉNERGIE CLIMAT

DEMAIN, NOTRE TERRITOIRE

ZOOM CENTRALITÉ

AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION DANS LES BOURGEOIS
L'amélioration de la qualité de la circulation dans les bourgées est essentielle pour favoriser l'attractivité et la durabilité du territoire.

ARRÈS ET JARDINS REMARQUABLES
L'assise de l'urbanisation doit être étendue et diversifiée pour répondre aux besoins de l'habitat et de l'industrie tout en conservant les espaces de loisirs et de détente.

NATURE EN VILLE
Les espaces de loisirs dans les villes doivent être créés et aménagés pour favoriser l'attractivité et la durabilité du territoire.

RENOUVEAUX CRITÉRIE POUR LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS
Les projets d'aménagement doivent être étendus et diversifiés pour répondre aux besoins de l'habitat et de l'industrie tout en conservant les espaces de loisirs et de détente.

MODES DE CONSTRUCTION SOUS ÉNERGIE
Les projets d'aménagement doivent être étendus et diversifiés pour répondre aux besoins de l'habitat et de l'industrie tout en conservant les espaces de loisirs et de détente.

PÉRIMÈTRE DE CENTRALITÉ COMMERCIALE
Les zones commerciales doivent être intégrées dans les stratégies de développement durable.

SOUPLESSE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS
Les zones commerciales doivent être intégrées dans les stratégies de développement durable.

DÉMOCRATISATION DE PARCELLES DÉJÀ URBANISÉES
Les zones commerciales doivent être intégrées dans les stratégies de développement durable.

ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT
Les zones commerciales doivent être intégrées dans les stratégies de développement durable.

DINAN AGGLOMERATION



DINAN
AGGLOMERATION

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

PLAN
LOCAL
URBAINISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT

Permanence PLUi-H

Un projet en tête ?
Vous souhaitez construire
ou diviser votre parcelle ?
Nos spécialistes vous conseillent !



MERCREDI
21 MAI

Sur rendez-vous de 9h à 12h
Entrée libre de 14h à 18h
02 96 87 78 27

www.dinan-agglomeration.fr

DINAN
Siège de Dinan
Agglomération
8 boulevard Simone Veil

DINAN
AGGLOMERATION

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

3 Réunions Publiques

sous la forme
d'une expo invitant
aux échanges !



ENTREE
LIBRE

JEUDI
7 NOVEMBRE

15h30 > 19h30
DINAN
Maison des Associations
(salle de la source),
bd André Auber

JEUDI
14 NOVEMBRE

15h30 > 19h30
BROONS
Salle des Fêtes,
7 rue de Plouhaat

MARDI
3 DÉCEMBRE

15h30 > 19h30
BEAUSSES SUR MER
Salle des Fêtes
de Ploubalay,
38 rue Ernest Roussel

POUR CONTRIBUER
contact@dinan-agglomeration.fr

POUR + D'INFORMATIONS
www.dinan-agglomeration.fr

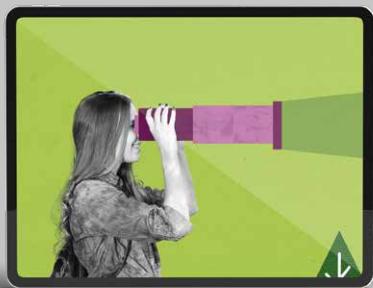
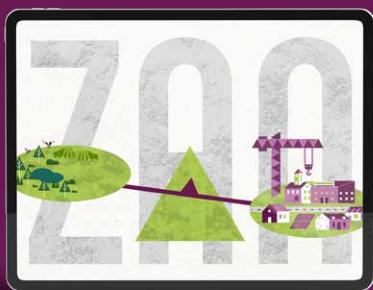
SCHÉMA DE
COHERENCE
TERRITORIALE
AIR ENERGIE CLIMAT
PLAN
LOCAL
URBAINISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT



PORTFOLIO



SCOT



ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
MOBILITÉS
PATRIMOINE
AGRICULTURE

SCoT du Grand Libournais

Schéma de Cohérence Territoriale

Un territoire en
action(s)



© AMI/PUBLICIS - 1/1/2023

Le diagnostic territorial

V1 - Janvier 2024



SCOT AGGLOMÉRATION D'AGEN

PLUi AGGLOMÉRATION D'AGEN

SCOT · PLUi AGGLOMÉRATION D'AGEN

PORTFOLIO

SCOT



**LETTRE
D'INFORMATION
#2**

**SCOT · PLUi
AGGLOMÉRATION
D'AGEN**

SCOT ET PLUi : UN PROJET TERRITORIAL POUR L'AVENIR

Par délibération en date du 23 septembre 2022, du 12 décembre 2022 et du 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de l'Agglomération d'Agen a pris la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et la définition des orientations pour l'aménagement et le développement durable (OADD) de son territoire. Afin de simplifier les deux démarches, de gagner en cohérence et en lisibilité, les deux procédures sont menées de manière conjointe et coordonnée.

PAS / PADD : FORMALISER LES GRANDES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pris en Conseil Communautaire du 20 juin 2024, sur la base des orientations du SCoT et de l'OADD, définit les grandes orientations de la politique d'aménagement et de développement pour l'agglomération d'Agen et un horizon de 20 ans. Le PADD définit les grands principes qui expriment le projet de territoire des élus.

En parallèle, le Projet d'aménagement et de développement durable (PAS), pris en Conseil Communautaire du 20 juillet 2024, sur la base des orientations du SCoT et de l'OADD, définit les grands principes et les grands objectifs de l'aménagement et de l'aménagement qui seront traduites en zonages et en règlement pour organiser l'usage des sols et assurer la cohérence à l'échelle du territoire. Ce projet a été débattu en Conseil Communautaire du 17 octobre 2024.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DES 20 PROCHIENNES ANNÉES

Le PAS et le PADD sont structurés autour de 3 ambitions :

- Accélérer les transitions climatiques et énergétiques
- Contourner l'agglomération d'Agen comme territoire structurant et capitale de la Moyenne Garonne.
- Faire de l'agglomération d'Agen un territoire soucieux de la santé et du bien vivre de ses habitants.

Concrètement, le PLUi définit les règles applicables aux projets de construction et de transformation d'urbanisme (déclinations préalables de travaux, permis de construire, permis d'aménager...).

ORIAL POUR L'AVENIR

Entre 2022 et le 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de l'Agglomération d'Agen (PLUi) cherche, avec l'ensemble des acteurs de l'urbanisme intercommunal (PLUi) immobiles, de gagner en cohérence conjointe et coordonnée.



RÉUNIONS PUBLIQUES

Diagnostic

SCOT · PLUi AGGLOMERATION D'AGEN

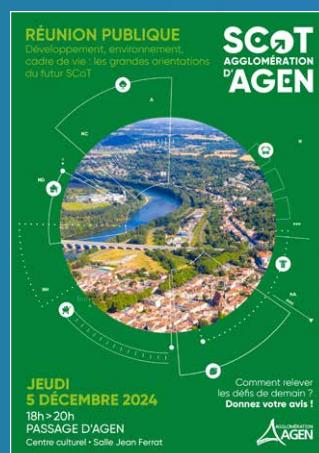
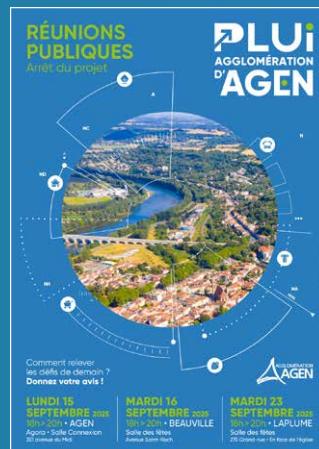


Quels sont les défis à relever pour le territoire de demain ?
Donnez votre avis !

MARDI 23 JANVIER 2024
18h • LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES • Salle des Fêtes

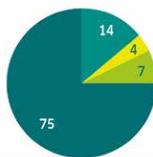
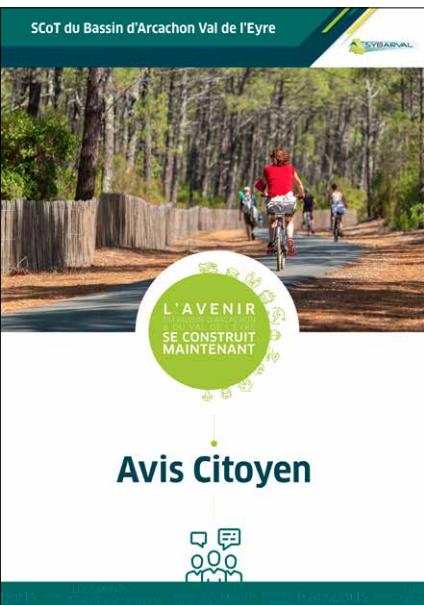
MERCREDI 24 JANVIER 2024
18h • ROQUEFORT Salle Arlabosse

LUNDI 29 JANVIER 2024
18h • BOË Salle François Mitterrand





The image shows the front cover of a booklet titled "Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre". The cover features a large green circle containing the text "L'AVENIR DU BASSIN D'ARCACHON & DU VAL DE L'EYRE SE CONSTRUIT MAINTENANT". Above the circle is the SYBARVAL logo. The background of the cover includes images of a beach, a coastal town, and people cycling. The text "Tout comprendre sur l'élaboration du SCoT" is printed vertically along the left edge. A large teal banner at the bottom right contains the title and the text "Tout comprendre sur l'élaboration du SCoT". The top right corner of the cover shows a small photo of a group of people at a meeting.



PROJET

Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne (56)

ANNÉE

2024

ÉQUIPE

SCET

Groupe Citadial

The image is a digital invitation card for the launch seminar of the SCoT (Système Coordonné de Transition) for the Pays de Ploermel Cœur de Bretagne. It features several photographs: a green landscape with cows, a lake surrounded by trees, a group of people in front of a building, a road through a forest, and a woman smiling. The text on the card includes the SCoT logo, the title 'INVITATION', the seminar details ('mercredi 14 février 2024, de 17 à 20h'), and the objectives of the research ('Les objectifs de cette recherche sont de présenter la démarche SCoT et d'engager ensemble les acteurs locaux pour l'avenir du territoire').

The cover page features a large green header with the text 'CANDIDATEZ POUR FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE DU PÔLE DE L'ESTUAIRE'. Below this is a blue section with the text 'Découvrir les sites des écosystèmes'. The main title 'SCoT Pôle de l'Estuaire' is at the top right, with the subtitle 'Espace de Bretagne'. A large green box on the left contains the text 'S'inscrire pour recevoir le dossier de candidature'. The right side has a large green box titled 'QUESTIONNAIRE' containing several questions. The bottom right features a map of the Bretagne region with a green shaded area representing the 'Pôle de l'Estuaire' and a yellow arrow indicating the 'Itinéraire de la candidature'.





Relever
les défis
de demain

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

ENQUÊTE EN LIGNE

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS

QUELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ?



Pour aller plus loin
**CANDIDATEZ
POUR FAIRE PARTIE DE
L'ATELIER
CITOYEN**



L'Atelier Citoyen contribuera au SCoT grâce à 3 ateliers participatifs organisés aux étapes clés de la démarche.



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

LETTE
RE D'INFORMATION

n°1
Juillet 2024

SCoT : UNE DÉMARCHE POUR DÉSSINER L'AVENIR DU TERRITOIRE

édition

Le SCoT fait partie des démarches territoriales mises en œuvre par les collectivités territoriales dans le cadre de l'aménagement et du développement durable de leur territoire. Il s'agit d'un processus participatif qui vise à identifier les enjeux et attentes des habitants et des acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

Le SCoT a pour objectif de garantir la cohérence entre les politiques publiques et les besoins locaux, tout en respectant les équilibres naturels et sociaux du territoire. Il permet de prendre en compte les aspirations des habitants et des acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

édition

Le SCoT est une démarche participative qui vise à identifier les enjeux et attentes des habitants et des acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable. Le SCoT est l'outil de référence pour décrire les enjeux et attentes du territoire et pour élaborer une stratégie de développement durable.

édition

Depuis le début de l'année, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a engagé des réunions de travail avec les élus et les acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

édition

Dresser un portrait du territoire

Des enjeux aux orientations

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

LETTE
RE D'INFORMATION

n°2
Octobre 2024

SCoT : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE FRANCHIE

édition

Depuis le début de l'année 2024, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a engagé des réunions de travail avec les élus et les acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

édition

Dresser un portrait du territoire

Des enjeux aux orientations

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

LETTE
RE D'INFORMATION

n°3
Janvier 2025

SCoT : L'AVENIR DU TERRITOIRE SE DESSINE

édition

Depuis le début de l'année 2024, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a engagé des réunions de travail avec les élus et les acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

édition

Dresser un portrait du territoire

Des enjeux aux orientations

Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le PETR du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a initié la démarche de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en début d'année 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (LPP).

Le SCoT est une démarche participative et concertée qui vise à identifier les enjeux et attentes des habitants et des acteurs locaux pour élaborer une stratégie de développement durable.

Le SCoT contribue à la cohérence territoriale et à l'élaboration d'un plan stratégique pour l'aménagement et le développement du territoire. Il prend en compte les enjeux locaux et régionaux, ainsi que les enjeux nationaux et internationaux.

Le SCoT permet d'assurer une meilleure intégration des politiques publiques et privées, de favoriser l'innovation et l'adaptation aux changements sociaux et environnementaux, et de renforcer la résilience et la cohérence des territoires.

Le SCoT est une étape importante dans la construction d'un territoire durable et résilient.

Pourquoi élaborer un nouveau SCoT ?

Le SCoT est une étape importante dans la construction d'un territoire durable et résilient.

Les étapes incontournables

Le SCoT est composé de différentes phases réalisées tout au long de la démarche. Chacune représente un maillon permettant de construire un projet cohérent en adaptant la stratégie à la réalité des territoires.

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic est une phase essentielle qui consiste à analyser les enjeux et les opportunités du territoire, en tenant compte des tendances et des défis futurs.

LA TRADUCTION DES ENJEUX

La traduction des enjeux est une phase où les résultats du diagnostic sont转化为具体的的行动。

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)

Le PAS est le résultat final de la traduction des enjeux et de la définition des priorités pour l'avenir du territoire.

PROJET

Schéma d'Aménagement
Régional de Guyane

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Collectivité Territoriale
de Guyane (973)

ANNÉE

2021 > 2025

ÉQUIPE

SCET
Groupe Citadia



SAR de Guyane

Le SAR, qu'est-ce que c'est ?

Un document de planification à l'échelle régionale.

Le Schéma d'aménagement régional (SAR) concerne le territoire de la Guyane et comprend le plan stratégique à l'échelle régionale et l'ensemble des projets et opérations qui contribuent à la réalisation des objectifs du SAR.

Il définit les orientations et les objectifs à moyen terme pour l'aménagement et l'utilisation durable du territoire de la Guyane, en tenant compte des enjeux locaux et nationaux.

En quoi le SAR me concerne ?

En tant que citoyen, je contribue au fonctionnement du territoire et à la vie quotidienne de ma collectivité.

Les communautés, l'aménagement des sites, l'environnement, les thématiques du climat, de l'eau et de l'énergie, l'agriculture et la biodiversité.

Un document qui va intégrer plusieurs

Préoccupations environnementales et socio-économiques sont intégrées dans le SAR. Il vise à assurer la cohérence entre les politiques publiques régionales, le SAI et les autres documents de planification existants, tout en tenant compte des enjeux locaux et nationaux.

Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité remarquables du territoire.

Documents du SAR

Le SAR se compose de deux types de documents :

- Gîte rapport qui comprend :
 - des diagnostics : état d'une analyse détaillée de la situation régionale et nationale, et identification des besoins et opportunités régionales.
 - une partie stratégique : la partie régionale qui prépare l'avenir et détermine la stratégie régionale à moyen et long terme.
 - une partie réglementaire (ou réglementaire) : l'acte réglementaire qui détermine les règles régionales concernant les documents d'aménagement et d'usage des sols.
 - une évaluation environnementale (ou EIA) : un document de diagnostic et d'évaluation des impacts potentiels sur l'environnement.
 - des annexes : documents annexes qui accompagnent le rapport.
- des cartes qui sont :
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du territoire national et régional (ex : carte de la Guyane, carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du SAI (ex : carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du territoire national et régional (ex : carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).

SAR de Guyane

Construire un territoire à la hauteur des ambitions guyanaises, c'est maintenant !

4. Gîte : Méthode de Gestion d'Aménagement Régional - Annexes

Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité remarquables du territoire.

Documents du SAR

Le SAR se compose de deux types de documents :

- Gîte rapport qui comprend :
 - des diagnostics : état d'une analyse détaillée de la situation régionale et nationale, et identification des besoins et opportunités régionales.
 - une partie stratégique : la partie régionale qui prépare l'avenir et détermine la stratégie régionale à moyen et long terme.
 - une partie réglementaire (ou réglementaire) : l'acte réglementaire qui détermine les règles régionales concernant les documents d'aménagement et d'usage des sols.
 - une évaluation environnementale (ou EIA) : un document de diagnostic et d'évaluation des impacts potentiels sur l'environnement.
 - des annexes : documents annexes qui accompagnent le rapport.
- des cartes qui sont :
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du territoire national et régional (ex : carte de la Guyane, carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du SAI (ex : carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).
 - des cartes de démonstration générale des sites à l'échelle du territoire national et régional (ex : carte de la Guyane et de la Martinique, carte de la Guyane et de la Guadeloupe, carte de la Guyane et de la République dominicaine).

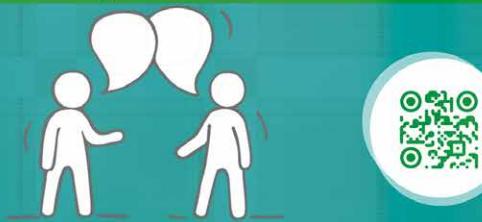




CONSTRUIR UM TERRITÓRIO
À ALTURA DAS EXPECTATIVAS
GUAÑESES, É AGORA!

SAR Esquema de Planejamento Regional da Guiana

5 REUNIÕES PÚBLICAS MARÇO DE 2025



SEGUNDA-FEIRA 10 ALTO MARONI

17H Prefeitura de Maripasoula
(+ videoconferência nas prefeituras de Grand-Santi, Papaïchton, Saül)

QUARTA-FEIRA 12 BAIXO MARONI

17H Prefeitura de Saint-Laurent du Maroni
(+ videoconferência nas prefeituras de Mana, Apatou, Awala-Yalimapo)

SEXTA-FEIRA 14 LESTE GUAÑENSE

17H Prefeitura de Saint-Georges de l'Oyapock
(+ videoconferência nas prefeituras de Régina, Ouanary, Camopi)

TERÇA-FEIRA 11 SAVANAS

17H Pólo Cultural de Kourou
(+ videoconferência nas prefeituras de Iracoubo, Saint-Elie, Sinnamary)

QUINTA-FEIRA 13 CENTRO-LITORAL

18H Prefeitura de Rémy-Montjoly
(+ videoconferência nas prefeituras de Macouria, Roura, Montsinéry-Tonnegrande, Matoury, Cayenne)

D'INFOS www.sar-guyane.fr



PARTICIPEZ À LA SEMAINE DU
SAR Schéma d'aménagement
Régional de Guyane

DU 4 AU 8 NOVEMBRE 2024

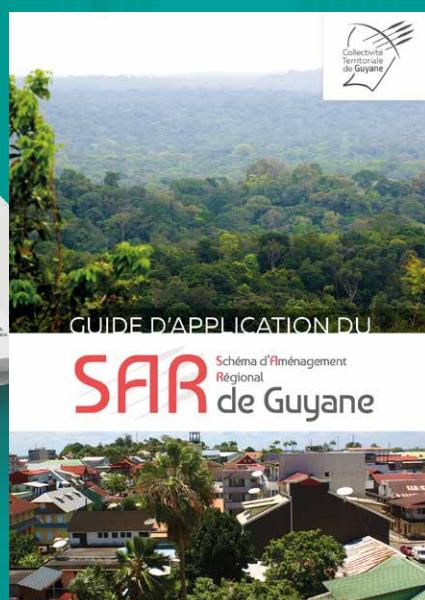
8 temps d'échange pour construire un
état des lieux partagé et pour exposer
les perspectives de notre territoire. Notez
dès à présent la date dans votre agenda !



SAR Schéma d'aménagement
Régional de Guyane

ATELIERS EN MARS 2025

SUR INVITATION



PROJET
Schéma d'Aménagement
Régional de la Guadeloupe

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Région Guadeloupe (97)

ANNÉE
2025

EQUIPE
SCET
Groupe Citadia

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE 1/2

Un SAR, c'est quoi ?

L'Archipel Guadeloupe engage la révision du Schéma d'aménagement régional (SAR), un document fondamental qui dessine l'avenir à moyen terme pour le territoire et l'ensemble des acteurs qui l'animent. Il fixe les grandes orientations et définit les grands équipements et la façon dont on se déplace.

C'est avant tout :

- Un outil de planification du territoire sur les 20 prochaines années
- Une gestion harmonieuse et intégrée des espaces : habitat, transport, activités économiques, environnement, à protéger
- Une aide pour la mise en place des politiques publiques du territoire
- Une anticipation des défis (démographiques, climatiques, marins...)

Pourquoi réviser le SAR ?

Pour mieux prendre en compte :

- Les évolutions socio-économiques et sociétales ainsi que les enjeux locaux
- Les évolutions législatives comme la Climat et la Transition écologique
- La transition écologique, climatique et énergétique en lien avec le changement climatique

Quels sont les grands objectifs du SAR ?

AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE HARMONIEUSE ET DURABLE

- Développer des terrains harmonieusement intégrés au territoire et aux bassins de vie ou la consommation passe par une gestion intégrée et durable
- Conserver les espaces naturels et agricoles et favoriser une optimisation de leur utilisation tout en assurant une diversification des cultures tout en maintenant la sécurité des produits de production
- Mettre en place une gestion intégrée du territoire

PRESERVER LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI ET AUJOURD'HUI

- Adapter l'aménagement et l'exploitation du territoire aux impacts des aléas naturels et humains tout en assurant la sécurité des populations et du territoire

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

- Représenter le territoire au regard de la tendance démographique et des enjeux de résidence et de quilibre
- Développer la résilience du territoire au vu de sa taille géographique, son altitude, son relief et son climat
- Développer une modèle inclusive et durable ; favoriser une économie circulaire et valoriser le recyclage
- Accélérer la transition énergétique
- Prévoir et développer des terrains d'activités, d'ateliers, d'ateliers de recherche et d'innovation, d'ateliers de création et d'entrepreneuriat en créant des espaces permettant l'accès des jeunes entreprises

En quoi le SAR me concerne ?

Il traite de thématiques qui me touchent au quotidien :

- Les constructions, l'aménagement des villes
- Le développement économique, les entreprises
- Les grands équipements et la façon dont on se déplace
- Climat, air, énergie, écosystèmes
- Physique, agriculture et pêche
- Et bien d'autres !

Quelles sont les 4 grandes étapes de la démarche ?

- Étape 1** Fixation des règles et cartes de répartition des terrains publics et privés
- Étape 2** La rédaction : - Choisir diagnostic - Identifier les enjeux - Définir la stratégie régionale
- Étape 3** Ajuster du SAR à la situation publique
- Étape 4** Approbation et publication du SAR

Révision du Schéma d'aménagement Régional de la Guadeloupe
Ensemble, dessinons l'avenir de l'Archipel Guadeloupe

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE 2/2

Un projet qui se construit avec vous

Comment participer ?

Tout au long de la démarche, nous vous proposons de participer à la construction du SAR, en donnant votre avis et en partageant vos suggestions par plusieurs moyens :

- Des **réunions dans l'espace public** pour aller à la rencontre des habitants
- Des **réunions publiques / ateliers participatifs** associant le grand public, les acteurs locaux, les associations et les experts
- Un **questionnaire en ligne** pour permettre aux citoyens de participer de chez eux

Comment s'informer ?

Le SAR est un document qui concerne des thématiques du quotidien. Sa réalisation prend en compte de nombreux études, des sources différentes et des éléments à plusieurs échelles. Pour suivre la démarche, nous mettrons en place plusieurs documents pour vous informer :

- Des articles dans la presse locale
- Une page dédiée sur le site de la Région Guadeloupe
- Une exposition de panneaux d'information lors des animations dans l'espace public

ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie de qualité en Guadeloupe !

Habitat, mobilité, commerces, services... On vous explique comment la Région Guadeloupe a réussi à maintenir et à améliorer la qualité de vie des nouveaux habitants.

LITTORAL

Face à la montée du niveau de la mer, la Région Guadeloupe a su s'adapter !

Donnons un caractère de changement climatique, la stratégie de la Région Guadeloupe à horizon 2050 a porté ses fruits. Elle se décline en plusieurs points :

DEMOGRAPHIE

Des jeunes qui restent massivement sur le territoire !

Depuis plusieurs années, on observe en effet une tendance forte des jeunes à rester sur leur territoire. Cela est dû à plusieurs raisons :

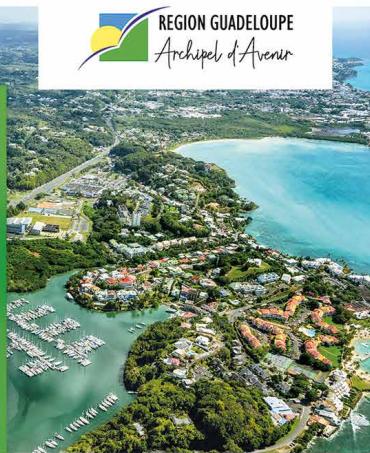
MOBILITÉ

La Guadeloupe continue de faire flirter les jeunes

ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie de qualité en Guadeloupe

Démographie
Des jeunes qui restent massivement sur le territoire ! Depuis plusieurs années, on observe en effet une tendance forte des jeunes à rester sur leur territoire P3



RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE

Ensemble, dessinons l'avenir
de l'Archipel Guadeloupe

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Votre avis compte pour
bâtir un territoire plus
durable, plus résilient,
plus solidaire !

Pourquoi ce questionnaire ?

Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) fixe les grandes orientations pour aménager l'Archipel Guadeloupe jusqu'en 2050. C'est le moment de donner votre avis sur les priorités de notre territoire.

Comment participer ?

Répondez
dès maintenant
au questionnaire
en ligne



DONNONS-NOUS
LES MOYENS DE REUSSIR
NOTRE DÉVELOPPEMENT

Partagez l'info autour de vous !

- Logement
- Mobilité
- Commerces
- Énergie
- Climat
- Biodiversité
- Agriculture
- Littoral...



© Guadeloupe 2050 - Agence de communication



Schéma d'Aménagement Régional
GUADELOUPE
Archipel d'Avenir

LE QUIZ DU TERRITOIRE

Sur cette page, trouvez les bonnes réponses aux 10 questions posées dans le quiz du SAR.

1. Quel est le territoire le plus étendu de l'archipel ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

2. Quelle est la densité de population la plus élevée ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

3. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

4. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

5. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

6. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

7. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

8. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

9. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

10. Quelle est la superficie des îles ?
A. Grande-Terre B. Basse-Terre C. Marie-Galante D. La Désirade

SAR
Schéma d'Aménagement Régional
Guadeloupe

À l'origine de nos îles :

- la tectonique des plaques
- la magmatisme
- la sédimentation
- l'érosion
- la glace et le vent
- l'homme

La Guadeloupe : une île verte et bleue

La Guadeloupe est une île verte et bleue, riche en biodiversité et en patrimoine culturel. Ses îles sont habitées par des communautés autochtones qui ont contribué à la richesse de son histoire et de sa culture. La Guadeloupe est également connue pour ses plages de sable fin et ses eaux cristallines, qui attirent de nombreux touristes chaque année.

Le territoire : un espace à développer

Le territoire de la Guadeloupe est un espace à développer, avec de nombreuses opportunités pour le tourisme, l'agriculture et l'industrie. Le territoire est également un espace à protéger, avec de nombreux sites naturels et historiques qui doivent être conservés pour les générations futures.

Le futur : un avenir à construire

Le futur de la Guadeloupe est à construire, avec des objectifs ambitieux pour le développement durable et la résilience. Le territoire doit être adapté aux défis du changement climatique et à l'ère post-industrielle, tout en conservant son identité et sa richesse culturelle.

SAR
Schéma d'Aménagement Régional
Guadeloupe





CAP
2032

J'AGIS POUR
L'AVENIR
DU LAMENTIN !

PAX
LABOR
LE LAMENTIN
Ville fertile MARTINIQUE

COHESION AMBITION PERSPECTIVES

Smiley face icon in a green speech bubble

Image of a statue in a park in a blue speech bubble

Image of a modern building in a blue speech bubble

Image of a church in a green speech bubble

Image of a landscape in a light blue speech bubble

Image of a cityscape in a light blue speech bubble

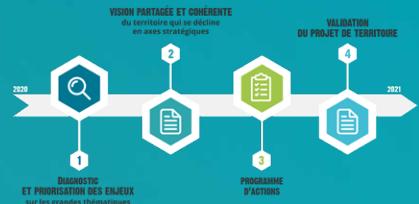
Image of a road with palm trees in a light blue speech bubble

Heart icon in a blue speech bubble

Question mark icon in a light blue speech bubble

A small vertical text on the left side of the woman's head reads: « L'avenir du territoire »





UN CAP COMMUN À 2032

Une feuille de route pour un cap commun à 2032

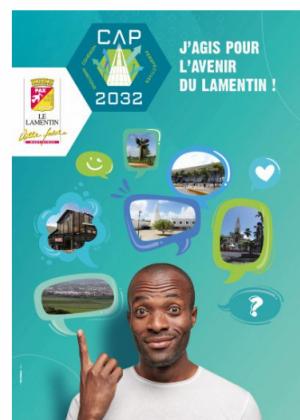
La ville du Lamentin se dote d'un **Projet de territoire**. Ce **projet** est à la fois :

- » une **démarche partagée**, pour construire une feuille de route évolutive pour le territoire pour les 10 années à venir,
- » un **document transversal**, qui rend visible le travail de co-construction réalisé en intégrant les ambitions de la transition écologique.

Il met en valeur la **diversité** des réalités sociales, économiques, environnementales de notre territoire, ses **forces** et ses **faiblesses** et sa capacité à être plus **attractif**, à **s'adapter** et à **innover**. Il détermine les grandes **orientations**, les **choix stratégiques** et les **actions** qui en découlent mises au service d'un développement responsable et solidaire.

Le Projet de territoire s'appuie sur différents documents et travaux déjà existants tel que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2021, le Schéma de Référence du Centre-ville ainsi que sur d'autres études thématiques dans les domaines de la cohésion sociale, du développement durable, de la stratégie numérique ... Il s'inscrit dans une vision globale et à long terme pour faciliter la cohérence des différentes politiques publiques à l'échelle du territoire et favoriser les complémentarités et les mutualisations.

Grâce à ce projet de territoire, la ville du Lamentin construit **l'avenir du territoire**.



CAP 2032

LES PRIORITÉS DU TERRITOIRE



Renforcer l'ossature économique



Affirmer la culture, le sport et le tissu associatif au cœur du projet lamentinois



Préserver la tranquillité publique et le bien-vivre



Instaurer une politique ambitieuse en matière d'accueil et d'habitat



Mener une véritable politique de la jeunesse



PLUM
PLAN LOCAL D'URBANISME
MÉTROPOLITAIN

RÉVISION GÉNÉRALE : RÉUNIONS PUBLIQUES DONNEZ VOTRE AVIS !

Du 16 juin au 17 juillet 2025

Dans les communes
de la Métropole Nice Côte d'Azur

+ d'informations sur plum.nicecotedazur.org

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Générale
Local d'Urbanisme métropolitain

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUM) est le document régional d'aménagement et de développement durable de la Métropole Nice Côte d'Azur. Il définit les orientations et les règles pour l'aménagement et le développement du territoire métropolitain.

LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUM

La révision générale du PLUM est une étape importante dans le processus d'aménagement et de développement durable. Elle vise à intégrer les évolutions et les nouveaux enjeux du territoire, tout en assurant la cohérence avec les objectifs et les stratégies métropolitaines.

LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUM EN 5 ÉTAPES

1. **ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT**: Analyse des enjeux et définition des objectifs.
2. **ÉVALUATION DES PROGRAMMES**: Identification des programmes et projets à développer.
3. **ÉLABORATION DES DISPOSITIONS**: Définition des règles et dispositions pour l'aménagement.
4. **APPROFONDISSEMENT**: Développement des dispositions et intégration des commentaires.
5. **APPLICTION**: Mise en œuvre des dispositions dans les documents d'urbanisme.

De l'état des lieux du territoire au Projet d'Aménagement et de Développement

Le PLUM met en évidence l'état actuel du territoire métropolitain, en termes d'habitat, d'économie, de mobilité et de biodiversité. Il identifie les forces et les faiblesses du territoire, et propose des stratégies pour répondre aux défis futurs.

HABITAT
- 14 000 logements supplémentaires prévus d'ici 2030.
- 17 000 emplois prévus d'ici 2030.

ÉCONOMIE
- 1 000 entreprises créées par an.

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS
- 1 000 km de pistes cyclables prévues d'ici 2030.

BIODIVERSITÉ
- 1 000 ha de surfaces naturelles prévues d'ici 2030.

LIENS TERRESTRES ENTRENOUS ET ATTRACTEUR
- 1 000 km de pistes cyclables prévues d'ici 2030.



RLPm
RÈGLEMENT LOCAL DE
PUBLICITÉ MÉTROPOLITAINE

QUEL CONSTAT ET QUELS ENJEUX EN HAUT DE CHAÎNE D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE NICE CÔTE D'AZUR ?

ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX

QUELLE EST LA PLACE DE LA PUBLICITÉ SUR LE TERRITOIRE ?

QUELLES SONT LES ENJEUX PRINCIPALES DU RLPm ?

AVEC QUOI CONSTRUIT LE RLPm ?

QUELLE EST LA PLACE DE LA PUBLICITÉ SUR LE TERRITOIRE ?

QUEL CONSTAT ET QUELS ENJEUX EN MATIÈRE D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE NICE CÔTE D'AZUR ?

ÉTAT DES LIEUX DES PUBLICITÉS ET PRÉ-ENSEIGNES.

QUEL CONSTAT ET QUELS ENJEUX EN MATIÈRE D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN DE NICE CÔTE D'AZUR ?

ÉTAT DES LIEUX DES PUBLICITÉS ET PRÉ-ENSEIGNES.



RLPm

RÈGLEMENT LOCAL DE
PUBLICITÉ MÉTROPOLITAINE

Pour une visibilité économique
respectueuse de notre territoire

PUBLICITÉ

PRÉ-ENSEIGNES

ENSEIGNES

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

**SYNTHÈSE
DU DIAGNOSTIC
ET DES ENJEUX**

**CONSEIL
URBAIN** even

PORTFOLIO

PUBLICITÉ

PROJET
Règlement Local de Publicité

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Montpellier agglomération

ANNÉE
2019

ÉQUIPE
Groupe Citadia

FICHE D'APPLICATION

DISPOSITIONS APPLICABLES EN ZONE DE PUBLICITÉ N°4C

LIEUX D'INTERDICTION STRICTE DE PUBLICITÉ

- > Sur les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.
- > Dans les sites classés au titre de la loi 1930.
- > Sur les arbres et monuments naturels.
- > A moins de 100 mètres et dans le champ d'visibility des immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque identifiés par arrêté municipal, sur demande ou après avis du conseil municipal et de la commission départementale compétente en matière de sites (arrêté pris avant ou après l'approbation du RLPI).
- > Dans les sites Natura 2000 (zones spéciales de conservation ou zones de protection spéciales).
- > Dans les zones naturelles N figurant au PLU ou PLUi en vigueur, à protéger en raison de la qualité des sites, en vigueur, à protéger en raison de la qualité des sites,

PUBLICITÉ SUR MOBILIER URBAIN*

PUBLICITÉ NON NUMÉRIQUE autorisée* / interdite		PUBLICITÉ NUMÉRIQUE autorisée dans les agglomérations / interdite dans les autres cas	
Sur abris destiné au public	Surface unitaire	Surface maximum pouvant être réservée à la publicité	Surface cumulée
Sur kiosque à journaux et autres kiosques à usage commercial édifiés sur le domaine public	2 m ²	2 m ² + 2 m ² par tranche entière de 4,5 m ² de surface abritée au sol	
Sur colonnes porte-affiches	2 m ²	6 m ² par kiosque	
Sur murs porte affiche	2 m ²		
Sur le mobilier destiné à recevoir des informations non publicitaires à caractère général ou local, ou des œuvres artistiques	≤ 50% de la surface réservée aux informations non publicitaires ou œuvres, dans la limite de 8 m ²		
			Sans objet

Les accessoires de sécurité (échelles, passerelles) ne sont admis que si ils sont amovibles, escamotables ou non visibles d'une voie ouverte à la circulation publique. Ils ne peuvent être mis en place qu'en employés pour pendant les interventions d'affichage, d'entretien ou de maintenance.



RLPi

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL



PUBLICITÉ

ENSEIGNES

PRÉ-ENSEIGNES

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi

26 JUIN

18h

CASTELNAU-
LE-LEZ

SALON VIP,
PALAIS DES SPORTS

> Secteur Vallée du Lez

Jeudi

20 JUIN

18h

JUVIGNAC

SALLE DU CONSEIL,
HÔTEL DE VILLE

> Secteur
Piémonts et
Garrigues

Mercredi

12 JUIN

18h

SAINT JEAN
DE VÉDAS

SALLE DU CONSEIL,
HÔTEL DE VILLE

> Secteur Plaine Ouest

Jeudi

13 JUIN

18h

MONTAUD

SALLE PIERRE COMBETTE
> Secteurs Cadoule
et Bérange

Jeudi

4 JUILLET

18h

MONTPELLIER

ESPACE JACQUES
1^{ER} D'ARAGON

> Secteur Montpellier

Jeudi

27 JUIN

18h

PÉROLS

SALLE YVES ABRIC

> Secteur Littoral

Plus d'info / [publicité@montpellier3m.fr](mailto:publicite@montpellier3m.fr)

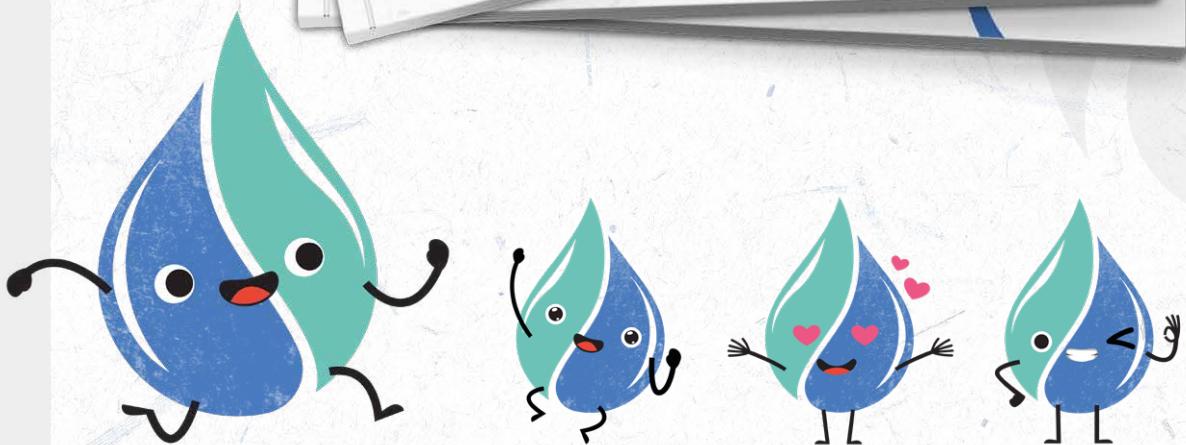


PROJET
Plan Départemental de l'Eau

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Département de Seine
et Marne (77)

ANNÉE
2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia
SCET



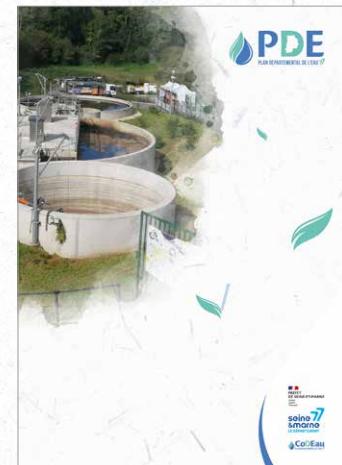
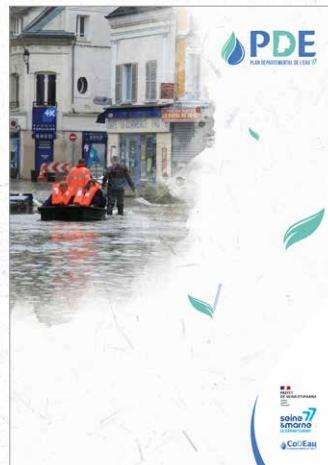
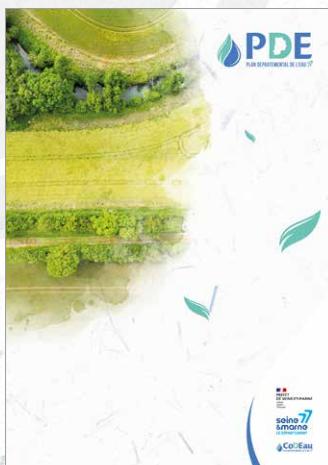
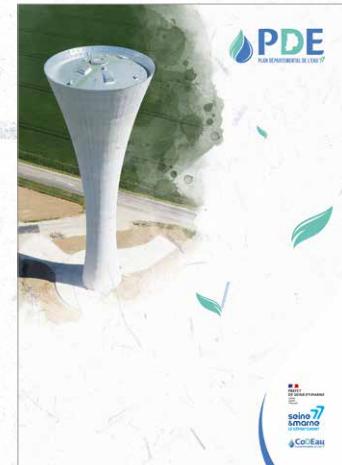
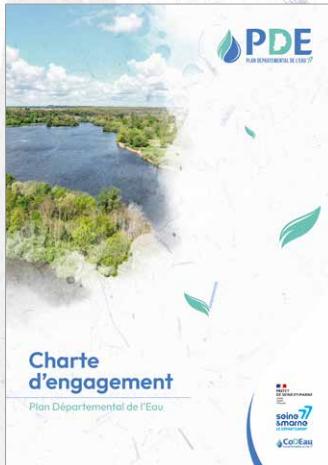


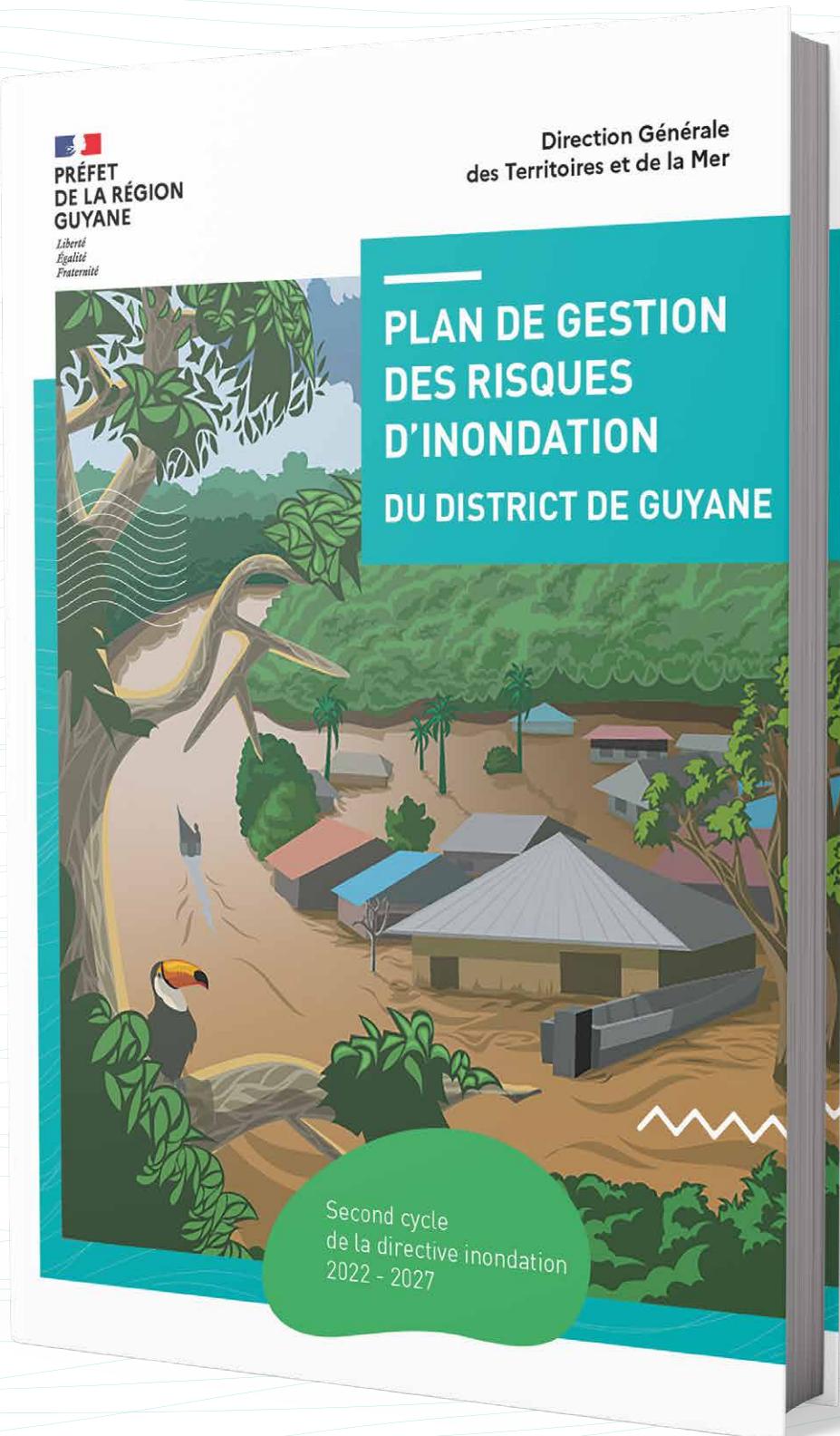
PDE

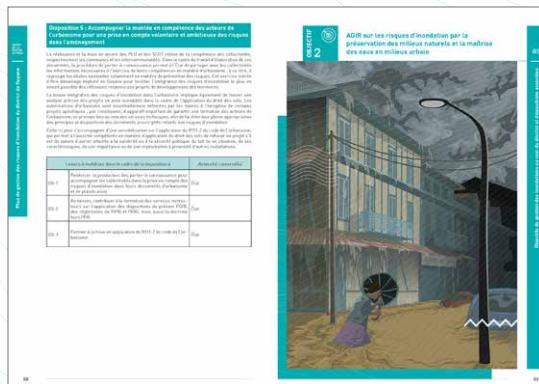
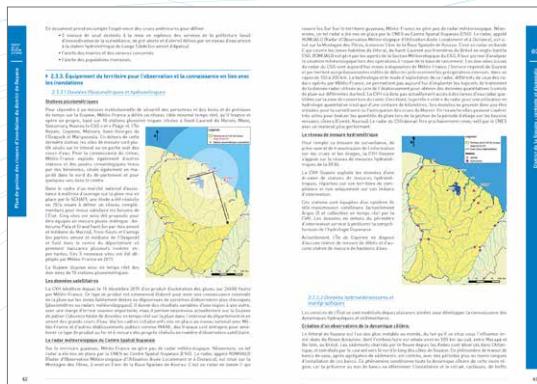
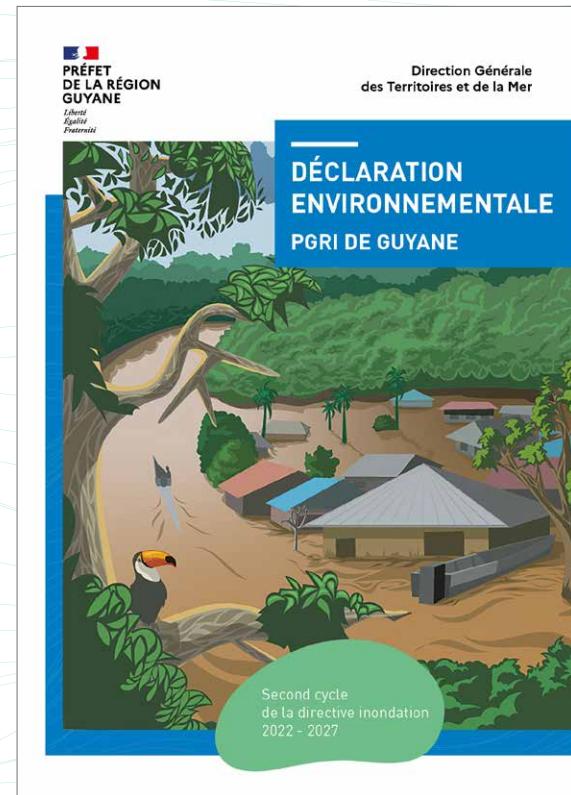
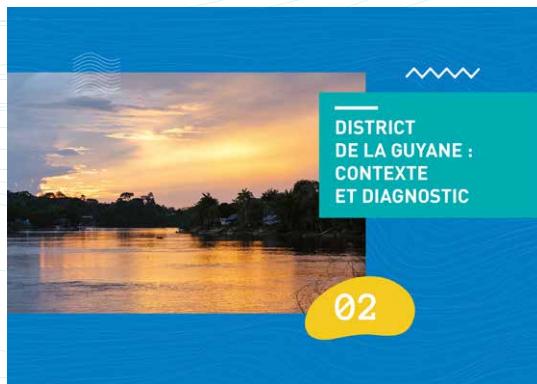
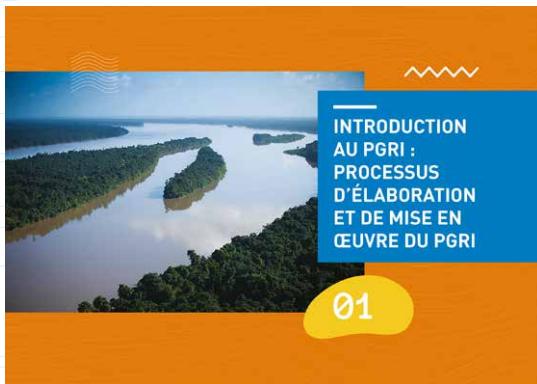
PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU 77

CoDEau
PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU 77

BurEau
PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU 77

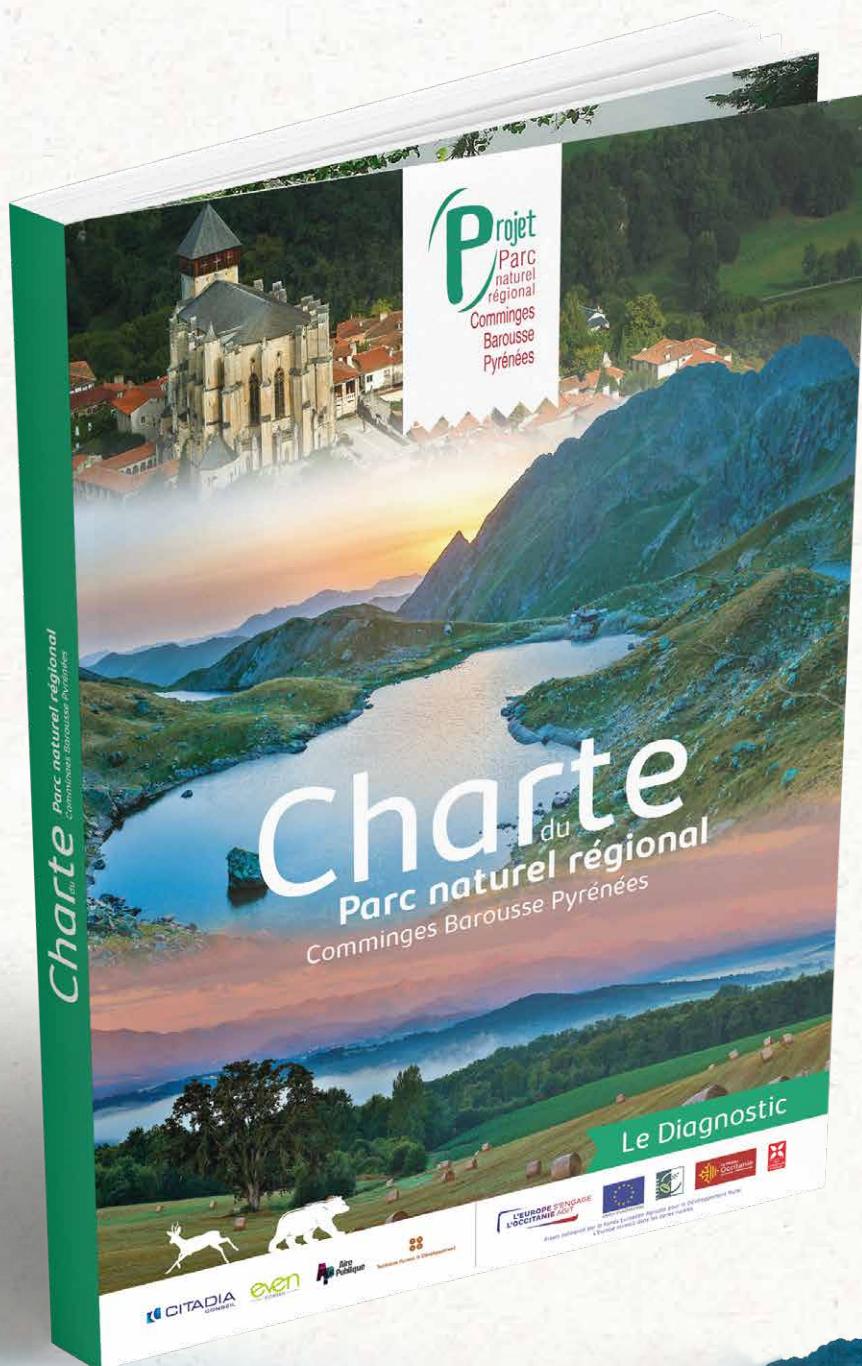








PROJET Concertation pour la création d'un parc naturel régional	MAÎTRISE D'OUVRAGE Association pour la Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées	ANNÉE 2022	ÉQUIPE Groupe Citadia
---	--	----------------------	---------------------------------



The image shows an open booklet with a green cover. The left page features a photograph of a group of people seated around a long table in a conference room, with the title 'Rappel des enjeux proposés' at the top. Below the title are three project descriptions: 'Enjeu n°1 - Patrimoine culturel' (highlighting the importance of cultural heritage), 'Enjeu n°2 - Patrimoine culturel' (focusing on tourism and its impact), and 'Enjeu n°3 - Patrimoine culturel' (mentioning the need for sustainable development). The right page has a large photograph of a building with a colonnade and the title 'Commentaires des participants'. Below the title are two photographs of groups of people in a meeting setting, with the subtitle 'Les enjeux proposés' above them. The booklet is set against a white background.



The image shows a screenshot of a website titled "La cartothèque". The header features a large, scenic photograph of a snow-covered mountain range under a clear blue sky. Overlaid on the center of the image is the title "La cartothèque" in a bold, white, sans-serif font. Below the main title, there is a horizontal line and some smaller text. The page content includes a section titled "Les cartes racontent le territoire" with a sub-section "RECOUVREZ LE TERRITOIRE" and a descriptive paragraph about the thematic maps. At the bottom, there is a section titled "CARTES THÉMATIQUES" with three examples of maps labeled A.

Patrimoine naturel
et paysage



Ressources (Eau, Sous-sol, énergies renouvelables)



Agriculture et forêts



Tourisme, patrimoine et culture

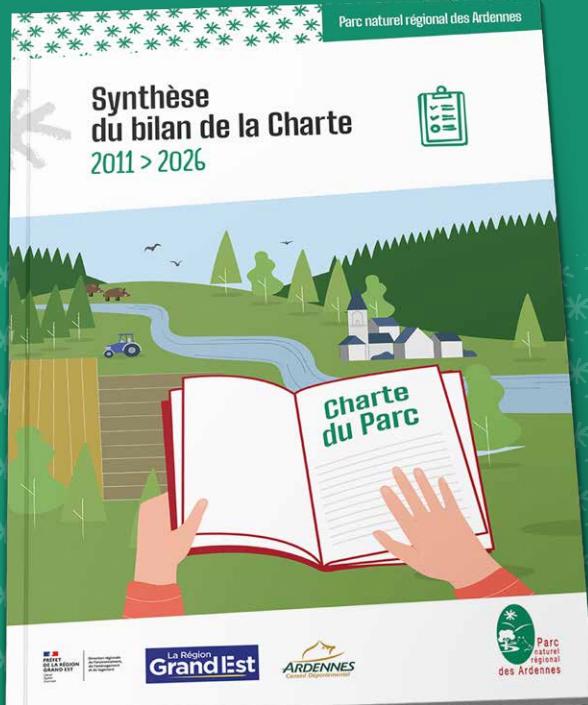


Attractivité (démographie, économie, mobilité, urbanisme, équipements)





PROJET	MAÎTRISE D'OUVRAGE	ANNÉE	ÉQUIPE
Concertation pour la révision du parc naturel régional	Parc Naturel Régional des Ardennes (08)	2023 - 2025	Groupe Citadia Groupe SCET



La démarche de la Charte

L'évaluation doit sur ses 10 ans d'ici à l'aboutissement de la Charte.

La stratégie du projet

Afin de nourrir la vie du territoire, différents acteurs ont été mobilisés pour échanger et échanger sur les portes ouvertes :

- La conduite et les représentants EPIC et les territoires
- Le Département des Ardennes
- Des élus communautaires
- Des élus parcs

9/10 Synthèse du bilan de la Charte 2011-2026 du Parc naturel régional des Ardennes

Que retenir du bilan de la mise en œuvre de la Charte régionale des Ardennes ?

Les premières années du Parc ont permis de mettre en place les éléments nécessaires au bon fonctionnement du Parc. Mais il reste encore à faire pour améliorer les performances du Parc et assurer sa pérennité. Il faut donc être porteur et en corrélation avec les ambitions de la Charte, mais aussi être porteur et en corrélation avec les activités, fonctions du Parc.

recommandations issues de l'évaluation

Chapitre 2026-2041

Bilan très positif

- Biodiversité
- Sensibilisation et éducation
- Charte forestière
- Énergie-climat
- Agriculture

Bilan assez positif

- Urbanisme
- Tourisme

Chapitre 2026-2040

La Fonction publique territoriale (FFT) 2014-2020 pour l'amélioration de la biodiversité

Agenda 21

Sur positionner sur l'instauration d'un Règlement Local de Politique communautaire (RLPC) ou d'arrangement publics, notamment la signification

Énergie-Eau

Définir le rôle du Parc sur cette thématique

Tourisme

Utiliser l'outil de gouvernance précédemment cité pour améliorer les flux touristiques en coopération avec les deux partenaires belges.

Observer les espèces sauvages pour gérer les usages au regard de la biodiversité

Milieux naturels

Améliorer les techniques d'inventaire (suit des espèces migratrices, sélection d'espèces, observation d'habitat) pour contribuer au déploiement d'une Trans Verte et Bleue

Accepter la protection des zones humides du territoire

Urbanisme

Atteindre le positionnement du Parc pour l'accompagnement des territoires partenaires dans le contexte de la trajectoire Zéro Atténuation Nette (agroforestation, milieux)

Révision de la Charte

Objectif 2041 !

Inventons ensemble l'avenir du Parc naturel régional des Ardennes



**Donnez votre avis
en 5 minutes !**

Ce questionnaire vise à mieux connaître votre vision du Parc des Ardennes et à recueillir vos attentes et idées pour écrire ensemble le futur projet de territoire.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour répondre.

www.parc-naturel-ardennes.fr



Direction régionale
de l'environnement
et du développement



<p>Objectif 2012 :</p> <h1>Imaginons ensemble le Parc de demain !</h1>	<p>Parc Naturel Régional des Ardennes</p>
<p>Le PNRA, c'est quoi ?</p> <p>Le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) est un territoire naturel et humain à l'identité forte et riche. Il regroupe 120 000 habitants dans 12 communes et 120 000 hectares de terrains privés et publics. Il est le seul territoire de France à être à la fois un parc naturel régional et un parc national.</p> <p>Le PNRA a été créé en 1997 pour préserver et valoriser son patrimoine naturel et culturel. Il a pour objectif de faire vivre et évoluer ce patrimoine dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.</p> <p>Objectif 2011</p> <p>L'objectif 2011 du PNRA est de faire évoluer le territoire vers une meilleure intégration entre les hommes et la nature. Cela passe par la préservation des espaces naturels, la promotion de l'économie locale et durable, et la sensibilisation des citoyens à la protection de l'environnement.</p> <p>Vous et le Parc naturel régional des Ardennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> J'adhère au PNRA <input type="checkbox"/> J'adhère au PNRA et je participe à ses activités <input type="checkbox"/> J'adhère au PNRA et je participe à ses activités et je contribue financièrement <input type="checkbox"/> Je rejoins le PNRA des Ardennes pour aider à l'aboutissement d'un programme qui faciliterait notre vie au quotidien <p>Autres informations :</p> <p>www.pnra.fr</p>	





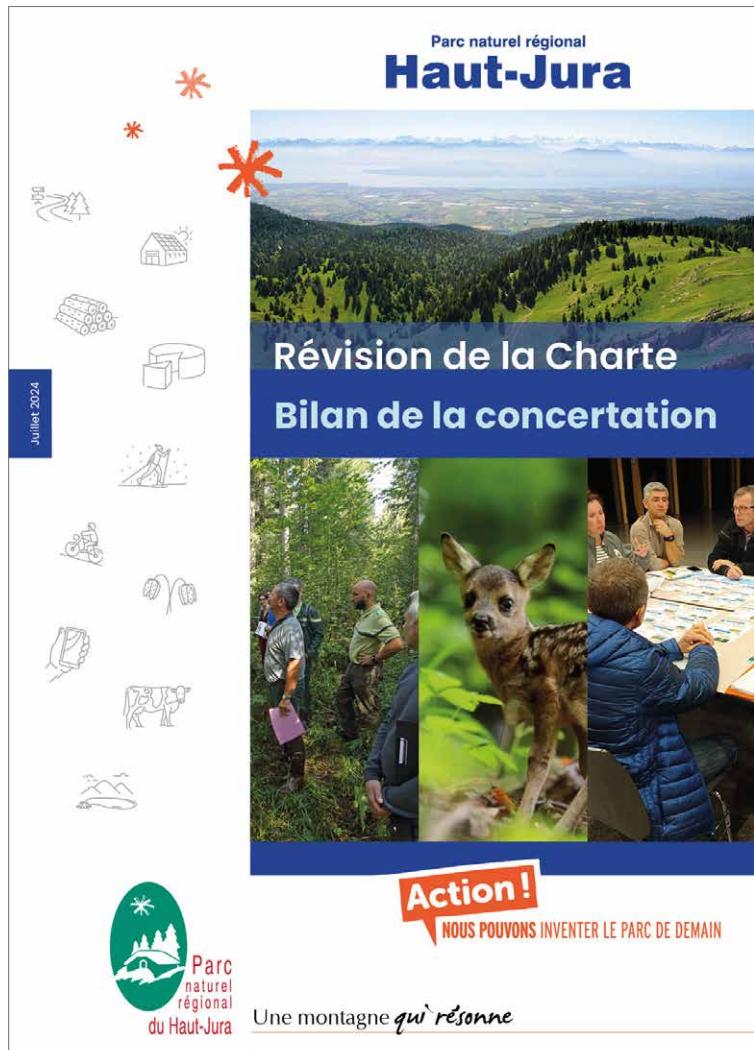
PROJET

Concertation pour la révision du parc naturel régional

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Parc Naturel Régional du Haut
Jura (39)

**ANNÉE
2023 - 2025**

ÉQUIPE
Groupe Citadia
Groupe SCET



The banner features a central orange header with the text "Parc naturel régional Haut-Jura" and "La révision de la Charte du Parc". Below this, a large yellow section asks "Pourquoi une révision ?" and provides a timeline from 2010 to 2023. It highlights milestones like the "Plan de gestion" (2010), "Lancement des études" (2011-2012), "Assassinat de la Charte" (2013), "Assassinat de la Charte" (2014), "Assassinat de la Charte" (2015), "Assassinat de la Charte" (2016), "Assassinat de la Charte" (2017), "Assassinat de la Charte" (2018), "Assassinat de la Charte" (2019), "Assassinat de la Charte" (2020), and "Assassinat de la Charte" (2021). The banner also includes sections for "Les étapes de la révision de la Charte" (with four steps: Landscapes analysis, Public participation, Draft Charter, Charter adoption) and "De quoi va-t-on parler ?" (with topics like climate change, biodiversity, and sustainable development). At the bottom, there's a call to action "Passer à l'action en 2023!" with various engagement points and a QR code.

**Parc naturel régional
Haut-Jura**

Action 1
Réviser la Charte : une occasion pour faire évoluer le périmètre du Parc

La proposition d'un nouveau périmètre est motivée par des besoins de cohérence à la fois administratif et de protection des milieux naturels.

Le nouveau périmètre à l'étude en quelques chiffres

Les étapes pour faire évoluer le périmètre du Parc du Haut-Jura

1. En début d'année prochaine, le Conseil d'administration du Parc proposera un nouveau périmètre à l'Assemblée générale. Celui-ci sera validé par les élus locaux et sera ensuite soumis au Gouvernement et à l'Etat.

2. Toute à l'horizon des Régions, le Parc a mis en place un processus collaboratif pour élaborer ce nouveau périmètre, grâce auquel tous les acteurs peuvent contribuer au projet de territoire.

3. En 2018, à la fin de la phase de concertation, le nouveau périmètre pourra être décreté et intégré dans la Charte et dans le Plan de Parc.

Une montagne qui résonne
www.parc-haut-jura.fr

 Action !	 Ateliers territoriaux
 AGRICULTURE	 Agricole : la dissolution des métiers de l'agriculture et du manège, accompagné à l'incitation de l'Etat, par la vente des terres, entraîne, notamment dans le secteur de l'élevage, un démantèlement des fermes.
 TOURISME	 Tourisme : un tourisme basé sur des circuits de loisirs et de divertissement, en dehors ou à l'heure de la visite culturelle, qui attire les touristes de tous les âges et de tous les profils.
 SYLVICULTURE	 Sylviculture : une meilleure intégration du Parc dans la gestion de la forêt, mais aussi une diminution nette et continue de production de bois.
 EMPLOI ET ENTREPRISE	 Emploi et Entreprise : une volonté de valoriser les entreprises verbales, mais aussi l'industrie, l'artisanat, l'énergie, l'industrie agroalimentaire, l'industrie de pierre, les métiers du bâti...
	 Environnement : une évolution progressive de la gestion des terrains privés (réhabilitation des sols, lutte contre la surreptition), mais aussi l'écologie urbaine. Favoriser l'absorption des fonds européens pour améliorer la résilience et la fierté face au changement climatique.
	 Santé : soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat d'insertion. Favoriser l'insertion professionnelle de recrutée.

Action ! Atteindre l'objectif
du Parc de demain

Ciné-débat Parc naturel régional
Haut-Jura

Actions ! Inventons ensemble le Parc de demain

Qu'êtes-vous prêts à faire pour votre territoire ?

1 Quelles initiatives souhaiteriez-vous porter ou à quelles initiatives souhaiteriez-vous contribuer afin de soutenir la transition de notre territoire. Le rendre plus durable ?

2 Pour se faire, de quoi auriez-vous besoin ? Quels obstacles rencontrerez-vous aujourd'hui ?

3 Selon vous, comment le Parc du Haut-Jura pourrait faciliter la mise en œuvre de ces initiatives ?

4 Votre rêve le plus fou pour le Parc du Haut-Jura de 2041 ? Si tout était possible, qu'aimeriez-vous sur le territoire pour les 15 ans à venir

Merci pour votre contribution !

 **Parc naturel régional
du Haut-Jura** Une montagne qui respire

The image shows the cover of an online survey titled "ENQUÊTE EN LIGNE" for the "Plan de végétalisation de la ville de Saint-Malo". The cover features the logo of the Ville de Saint-Malo and a large green circular graphic containing the title. In the background, there is a map of the city of Saint-Malo and a photograph of the city's skyline and harbor. The text on the cover reads:

VILLE DE
Saint-malo

ENQUÊTE EN LIGNE

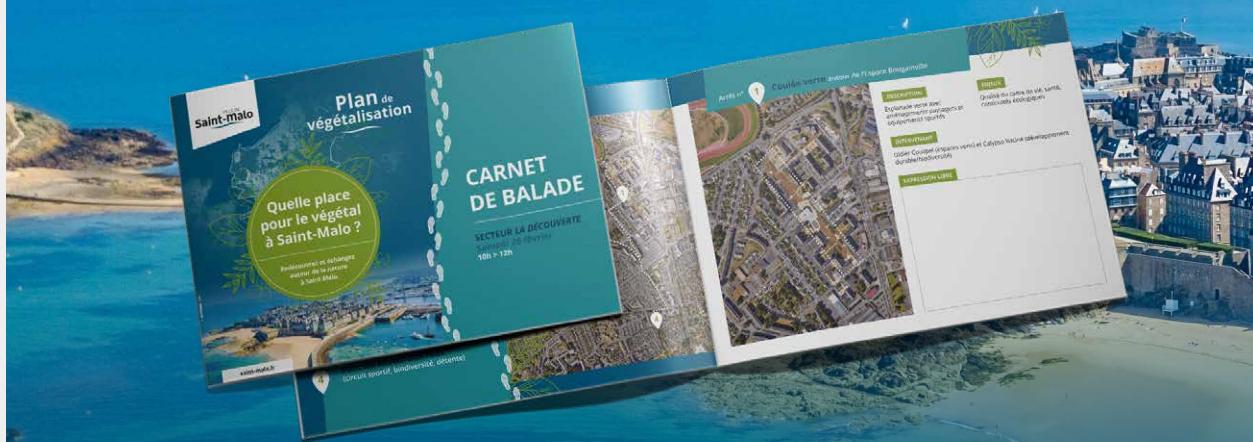
Plan de végétalisation de la ville de Saint-Malo

QUELLE PLACE POUR LE VÉGÉTAL À SAINT-MALO ?

La Ville de Saint-Malo s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Végétalisation afin de préserver et réintroduire la nature en ville. Contribuez au projet et faites-nous part de vos perceptions, attentes et besoins.

saint-malo.fr

Pour compléter le questionnaire en ligne rendez-vous sur le site internet de la Ville de Saint-Malo



**PROJET**

Aménagement des rues
de Dinan et Broussais

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville de Saint Malo (35)

ANNÉE

2023

ÉQUIPE

Groupe Citadia

Balade urbaine
lundi 18 septembre 19h

Aménagement
des rues de Dinan et Broussais

CONCERTATION

RDV dès 18h45
porte St Vincent

saint-malo.fr

Inscription

dvu@saint-malo.fr
02 99 21 92 18

VILLE DE
Saint-Malo

A small inset map shows the route of the urban walk, starting from the Porte St Vincent and following a yellow line through the city center towards the harbor area.



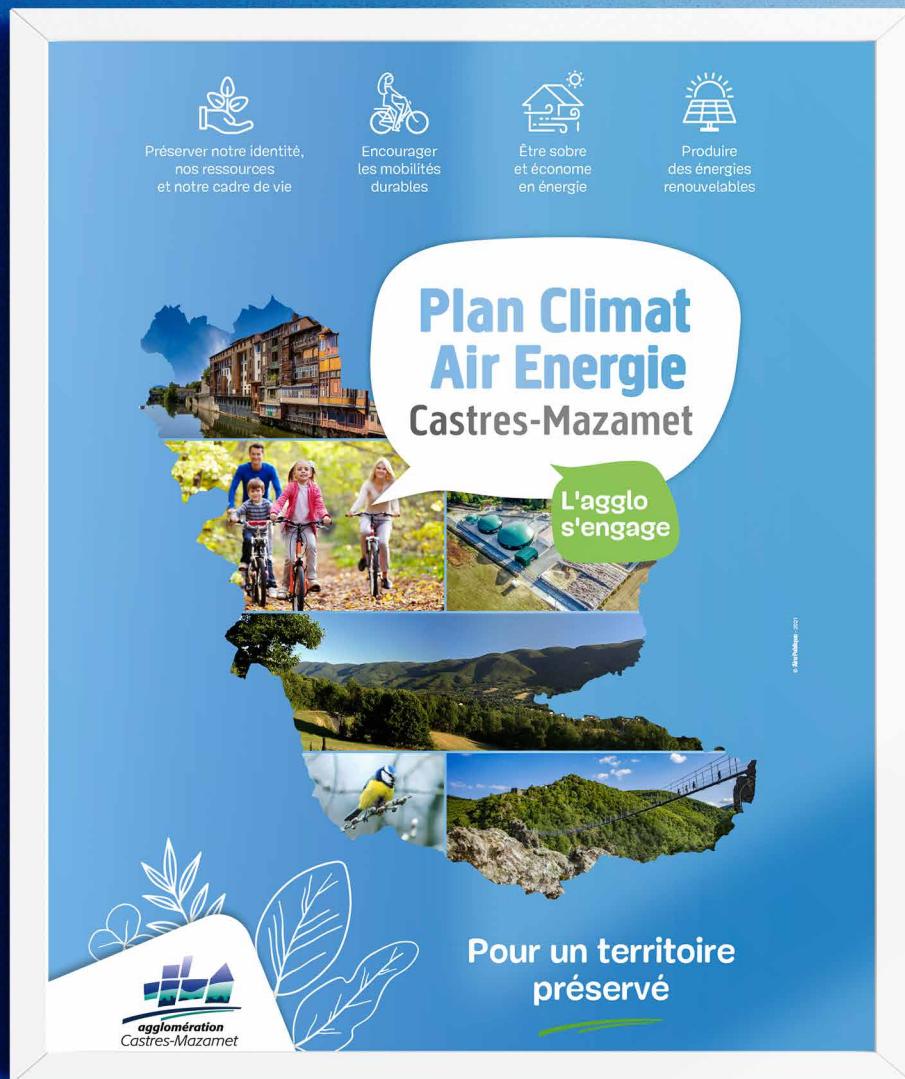


PROJET
Plan Climat Air Energie
Territorial

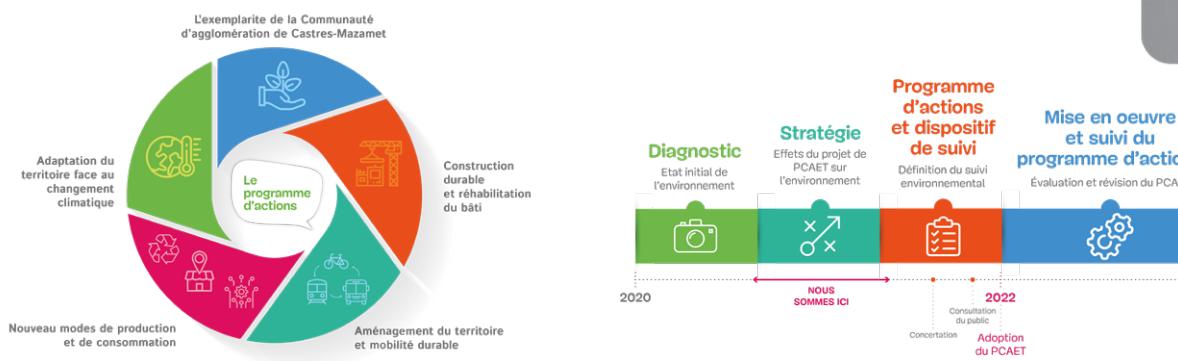
MAÎTRISE D'OUVRAGE
Agglomération Castres-Mazamet

ANNÉE
2021

ÉQUIPE
Groupe Citadia



© Agglo CM



Plan Climat Air Energie Castres-Mazamet

L'agglo s'engage

The screenshot shows the homepage of the PCAET website. At the top, there's a banner with the text "Plan Climat Air Energie Castres-Mazamet" and "L'agglo s'engage". Below the banner, there's a section titled "Le Plan Climat Air Energie Territorial" with a sub-section "Une démarche de développement durable territorial". A large image of a lake and forest is visible in the background. On the right side, there's a sidebar with various links and a section titled "Le calendrier du PCAET" showing a timeline from 2012 to 2028.

This screenshot shows the PCAET website on a tablet. The top navigation bar includes links for "QU'EST-CE QUE LE PCAET?", "CALENDRIER DU PCAET", "ESPACE CONCERTATION", "LES ACTIONS FORTES DE L'AGGLO", and "DOCUMENTS CONSULTABLES". The main content area features a large image of a town and fields, with a speech bubble containing the text "Plan Climat Air Energie Castres-Mazamet" and "L'agglo s'engage". Below this, there's a section titled "Le Plan Climat Air Energie Territorial" and "Une démarche de développement durable territoriale". A sidebar on the right contains sections like "Présentation", "Principaux résultats", "Actions en cours", "Actualités", and "Contact".





PROJET

Contrat de réussite pour la transition écologique

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pays de Valençay en Berry (36)

ANNÉE

2023

ÉQUIPE

Groupe Citadia

Contract de réussite pour la transition écologique

crte
Pays de Valençay en Berry

Un nouvel élan
pour vos projets de territoire

Le guide du CRTE

Pays de Valençay en Berry

Partenaires : Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Communauté de Communes du Valençayais, Banque des Territoires, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, INDEP, CCI Indre.

Orientations stratégiques

Orientation stratégique 3
Un territoire en mouvement qui agit

Mesure	Déroulé et accompagnement	Indicateur de suivi
Encourager la recherche d'accompagnement	Développer les démarches accompagnées dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'énergie et du bâtiment, de l'industrie et de la construction, du tourisme et de l'artisanat.	Nombre de projets accompagnés
Préparer aux échéances régionales	Organiser les réunions de préparation à l'échéance régionale de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'énergie et du bâtiment, de l'industrie et de la construction, du tourisme et de l'artisanat.	Nombre de personnes formées
Renforcer dans les territoires ruraux	Renforcer les territoires ruraux par la mise en place de dispositifs de soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire, à l'énergie et au bâtiment, à l'industrie et à la construction, au tourisme et à l'artisanat.	Budgets et effectifs
Renforcer dans les zones urbaines	Renforcer les zones urbaines par la mise en place de dispositifs de soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire, à l'énergie et au bâtiment, à l'industrie et à la construction, au tourisme et à l'artisanat.	Budgets et effectifs
Encourager la recherche d'accompagnement et d'accompagnement régional	Encourager les projets de territoires dédiés à l'accompagnement régional.	Nombre de projets accompagnés

LE CRTE DU PAYS DE VALENÇAY EN BERRY

Le portefeuille du CRTE

Le portefeuille du CRTE est composé de 12 projets prioritaires et 12 projets d'accompagnement. Ces projets sont destinés à renforcer les capacités de développement du territoire et à répondre aux besoins identifiés par les acteurs locaux. Ils visent à promouvoir l'innovation, la créativité et la résilience du territoire, tout en respectant les principes de durabilité et de solidarité.

Les acteurs du CRTE

Le CRTE est piloté par une équipe de professionnels et de bénévoles qui œuvrent pour le développement durable du territoire. Ils sont soutenus par des partenaires institutionnels et associatifs qui apportent leur expertise et leur soutien technique.

Le territoire rural à faible densité de population

12 projets prioritaires qui contribuent à l'effacement des inégalités

12 projets d'accompagnement qui contribuent à l'effacement des inégalités

48 communes
4 communautés de communes
30 201 habitants

Contrat de réussite pour la transition écologique

crte
Pays de Valençay en Berry

FICHE PRIORISATION

INTITULÉ DE L'ACTION : Crédit d'équipements sportifs et jeu de loterie

PRÉCISIONS / COMPLÉMENTS

OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE

GRILLE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

GRILLE D'IMPACT SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

GRILLE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

GRILLE D'IMPACT SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Contrat de réussite
pour la transition
écologique
crte
Pays de Valençay en Berry

Quels sont vos enjeux
et attentes pour l'avenir
du Pays de Valençay
en Berry ?

Santé, mobilité, alimentation, commerces,
logement, emploi, patrimoine...

Parlons de notre territoire



Dès maintenant et jusqu'au 20 novembre 2023,
vous pouvez prendre la parole et répondre à l'enquête en ligne.



BANQUE des
TERRITOIRES

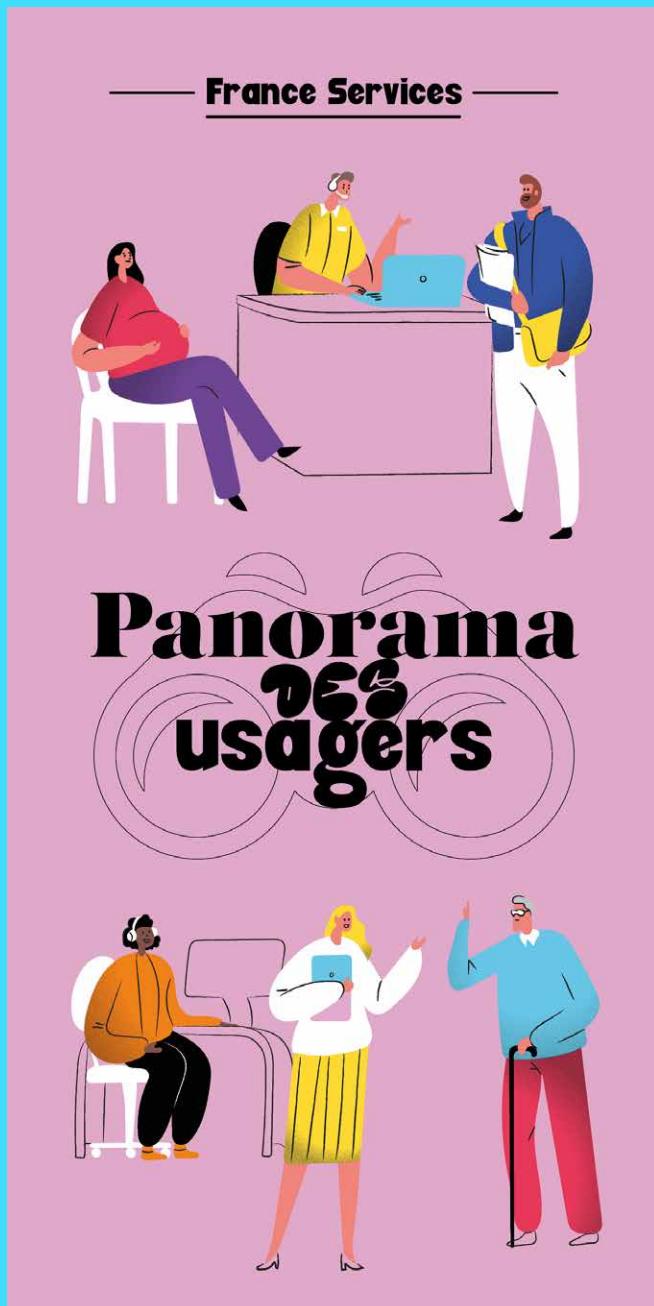
Pays de
Valençay en Berry
Chabris - Châtelin - Ecouflé - Levrac - Valençay

PROJET
Maison d'accès aux droits
d'Arpajon

MAÎTRISE D'OUVRAGE
ANCT - Cœur d'Essonne
Agglomération

ANNÉE
2024

ÉQUIPE
SCET
Groupe Citadia





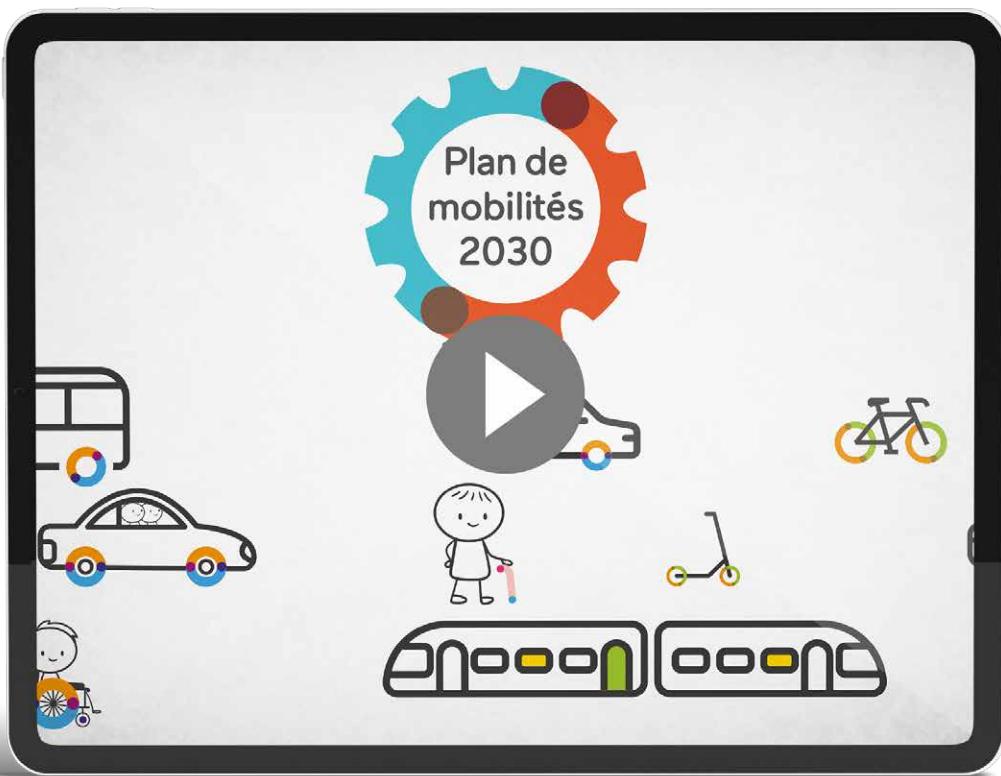


PROJET
Plan de mobilités 2030

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Quimper Bretagne Occidentale
(29)

ANNÉE
2021

ÉQUIPE
Groupe Citadia





QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREZHIZEL

l'Agglo facilite vos déplacements!

BUS → VÉLO → MARCHE → COVOITURAGE

an Tolpad a aesa ho **monedoneoù!**

réunion publique

emvod publik

VENEZ VOUS INFORMER & VOUS EXPRIMER

Quels sont vos besoins en matière de déplacements ?
Quelles mobilités à horizon 2030 ?

Mardi 1^{er} mars - 18h
Salle Hôtel Mercure
(en face de la Gare SNCF de Quimper)

qbo.bzh -



QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREZHIZEL

Plan de mobilités 2030

Steuñ fiñvusted

BUS → VÉLO → MARCHE → COVOITURAGE

Lettre d'information N°1 - Juin 2022
Lizher kelaouïñ Niv 1 - Macheven 2022



Quimper Bretagne Occidentale est chargé d'élaborer et de gérer tout ce qui concerne les déplacements des personnes et des marchandises sur son territoire. Les citoyens ont souhaité continuer une stratégie ambitieuse en matière de mobilité à horizon 2030.

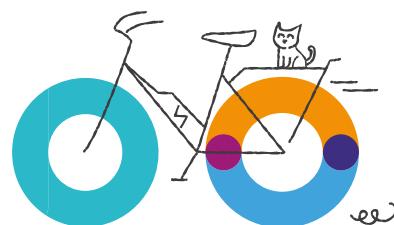
Il s'agit pour l'agglo d'élaborer un plan directif qui encourage et favorise une mobilité plus soutenable, notamment en organisant des déplacements doux (marche, vélo, des transports collectifs, de la voiture électrique, du covoiturage...).

Afin d'élaborer un plan partagé et adapté au territoire, Quimper Bretagne Occidentale souhaite associer les citoyens tous au long de l'élaboration de cette démarche.



55 000 habitants
480 km²

+ de 100 000 habitants
(2^e agglomération en Bretagne
et 1^{re} en Bretagne Sud et N°1 de Bretagne)







PROJET
Aménagement de la Rocade Est

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Quimper (29)

ANNÉE
2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia
Groupe SCET

PHOTOS DES SECTEURS

Giratoire du Moulin du Loc'h

Route de Brest

Giratoire Lebon

Pont et giratoire de l'Eau Blanche

Giratoire de Tréqueffelec

Boulevard Salvador Allende

Boulevard d'Ergué-Armel

Giratoire d'Ergué-Armel

Enquête en ligne

Donnez votre avis sur l'aménagement de la rocade Est en répondant à notre questionnaire !

Rocade Est de Quimper

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed | VILLE DE QUIMPER

Répondez avant le 10 juillet 2025.
Accessible à tous les habitants du secteur et usagers de la voie.

Enquête en ligne

Donnez votre avis sur l'aménagement de la rocade Est en répondant à notre questionnaire !

Rocade Est de Quimper

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed | VILLE DE QUIMPER

Réfléchir au futur de la rocade Est de Quimper

Le Département du Finistère et la Ville de Quimper ont engagé une réflexion autour du réaménagement de la rocade Est de Quimper, notamment pour répondre aux enjeux de fluidification du trafic et de développement des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, vélo...).

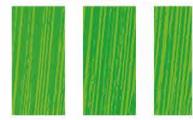
Dans ce contexte, l'objectif de ce questionnaire est de recueillir votre expertise en tant qu'usager actuel ou futur de la rocade Est de Quimper.

PROJET
Transformation
du bâtiment
de la Providence

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires /
Ville de Valorbiquet (14)

ANNÉE
2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia
Groupe SCET



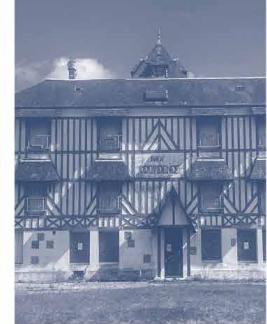
Atelier 1

14h
ENJEUX

Atelier 2

16h30
PROGRAMME

SAINTE-CYR-DE-BONNEFAY



IMAGINEZ LE DEVENIR DE MA PROVIDENCE

Dans la continuité des ateliers
qui se sont déroulés au printemps 2025,
vous êtes invités à participer à

**2 ateliers
de travail**
le 22 octobre 2025



VALORBIQUET
Saint-
Pierre-de-
Mailloc

Salle des
Associations
1614 route
de St Pierre



VOUS POUVEZ PARTICIPER A 1 OU AUX 2 ATELIERS SELON VOTRE CHOIX

PROVIDENCE



PROJET
ZAC Vetrotex

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Chambéry (73)

ANNÉE
2023

ÉQUIPE
Groupe Citadia
SCET

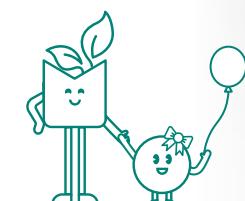
The main poster features a teal background with white and light green graphics. In the top left corner is a small square logo for 'Chambéry' with a grid of circles. The title 'Vetrotex' is in large white letters with a mountain icon above it, and 'Chambéry' below it with a leaf icon. A green house-shaped frame contains a photograph of a modern residential complex with green roofs and a river. To the right is a white cartoon character shaped like a house with a smiling face and arms. The bottom part of the poster has the text 'L'adresse durable' and logos for 'GRAND CHAMBERY', 'Région Auvergne-Rhône-Alpes', and 'FRANCE RELANCE'.

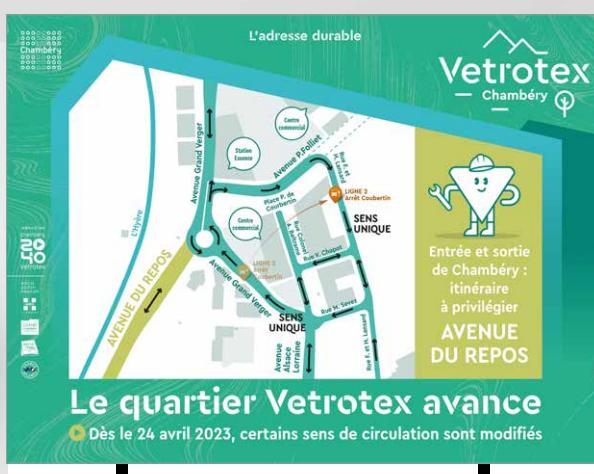
RÉALISÉ PAR :
Chambéry
2040
Vetrotex

AVEC :

GRAND CHAMBERY
Région Auvergne-Rhône-Alpes
FRANCE RELANCE

L'adresse durable







PROJET
Reconversion du site Enedis,
avenue Brancolar

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Nice (06)

ANNÉE
2022-2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia
SCET

Reconversion du site Enedis

AVENUE BRANCOLAR - NICE

Balades urbaines

Venez découvrir le site et donner votre avis sur sa reconversion

Durée de la balade : 1h30 environ

sur inscription à l'une des 3 balades :

Mardi 11 octobre à 17h30

Mercredi 12 octobre 2 départs à 16h et 17h30

COVIVIO **VILLE DE NICE** **MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR**

*Les dernières récupérations de sol ont été réalisées en juillet 2022. Une nouvelle entretien sera effectué au printemps 2023.

Une réflexion sur la reconversion du site est menée depuis le début des années 2000.

IMMERSION **BALADES URBAINES** **1^{er} ATELIER URBAIN La mobilité** **2nd ATELIER URBAIN Le parc** **3rd ATELIER URBAIN Les commerces** **4th ATELIER URBAIN Le réemploi**

Juliet 2022 Septembre 2022 Avril 2023 Mai 2023 3rd trimestre 2023 4th trimestre 2023

ATELIERS PÉDAGOGIQUES AVEC L'ÉCOLE LYCÉE DARSONVAL

Ici, un ancien site Enedis s'ouvre sur la ville

14 000 m² de terrain dédié aux loisirs, soit deux stades de football.
30 minutes à pied et 25 minutes en transports en commun de la gare de Nice

COVIVIO VILLE DE NICE MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

PROJET
Renouvellement urbain
du quartier des Rottes

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Vendôme (41)

ANNÉE
2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia
SCET



Ma ville, Mon quartier, les Rottes

Ensemble, pensons demain

PORTFOLIO



PROJET URBAIN



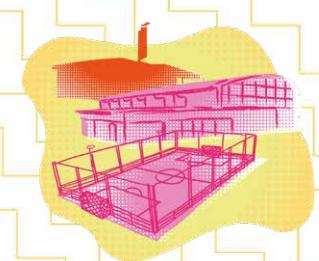
COMMERCES



MOBILITÉS



TRAUVS



ÉQUIPEMENTS



ESPACES PUBLICS



LOGEMENT



DIVERSITÉ

VENDÔME

Ma ville, Mon quartier, les Rottes

Ensemble, pensons demain



Aménagement du Parc de la Fosse RÉUNION D'ÉCHANGES

→ Vendredi 20 Juin à 18 h sur site

PORTFOLIO

PROJET URBAIN

PROJET
Ecoquartier
Les Allées du Château

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Sollies-Pont (83)

ANNÉE
2022-2025

ÉQUIPE
Groupe Citadia



SOLLIÈS-PONT

ZAC ECOQUARTIER DES LAUGIERS SUD



ECOLE MAISON DES HABITANTS PARKING BLD ESPACES VERTS COMMUNS ET PUBLICS PROGRAMMATION DIVERSIFIEE JARDINS PARTAGES GROCE EHPS

Tout savoir sur votre écoquartier



Dossier Administratif





PROJET
Maison des Savoir-faire de la
Région Centre Val de Loire (37)

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires (ANCT)

ANNÉE
2022

ÉQUIPE
Groupe Citadia



Maison des SAVOIR-FAIRE
de la Région Centre Val de Loire

EXPOSITIONS ■
ATELIERS DÉCOUVERTE ■
FORMATIONS ■
RENCONTRES PROFESSIONNELLES ■
RÉSIDENCES D'ARTISTES ■

Pour forger notre avenir,
révélons nos savoir-faire



FICHE ACTEURS

Maison des SAVOIR-FAIRE
de la Région Centre Val de Loire

Structure

NOM DE LA STRUCTURE

LOCALISATION

Contact

NOM

PRÉNOM

FONCTION

MAIL

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

RÔLE(S) PRESSENTI(S) DANS LE PROJET DE MAISON DES SAVOIR-FAIRE

INVESTISSEMENT FINANCIER POSSIBLE DANS LE PROJET (ENTOUREZ VOTRE RÉPONSE)

OUI Combien ? Pour faire quoi ?

MOYENS HUMAINS À L'APPUI DU PROJET

AUTRES (APPORTS EN NATURE, SOUTIEN À LA COMMUNICATION...)

MAISON DES SAVOIR-FAIRE RÉGIONAUX : un projet participatif et engagé

L'objectif du projet est de créer une maison de valorisation des savoir-faire de la région Centre Val de Loire au sein de la commune de Villaines les Rochers.

Intégrer le territoire francilien dans le réseau de savoir-faire qui font la richesse de nos régions. Si ceux-ci font partie intégrante de notre histoire culturelle et touristique, ils restent souvent méconnus et doivent être valorisés.

Ce projet repose donc sur deux acteurs locaux de la culture et des savoir-faire : les porteurs du projet et les partenaires associés et en développement des projets. Les porteurs du projet ont donc souhaité les associer à la démarche via la création d'un comité participatif. Sans elle sera de co-construire le projet aux côtés des partenaires.

La naissance du projet

Le concept de Maison des savoir-faire a germé dans l'esprit de la créatrice Agnès B., qui depuis plusieurs années, œuvre dans le domaine de l'artisanat. Elle rencontre Fabienne Cobos, qui présente son modèle pilote dans le département d'Orléans et la Loire, qui compte de nombreux ateliers et boutiques en vente directe, notamment d'artistes. La Mairie de Villaines les Rochers, Marie Annette Bergoët, est toute à l'aise avec ce type de commerce.

Le village est notamment identifié comme la capitale de la vannerie.

Villaines les Rochers

UNE COMMUNE RICHE EN SAVOIR-FAIRE...

La commune dispose d'un réseau dynamique d'artisans, d'artistes, de commerçants et de services. Par ailleurs, elle comprend une belle offre d'espaces d'ateliers et de bureaux, avec un fort potentiel touristique.

...AVEC UN FORT POTENTIEL TOURISTIQUE

La filière des métiers d'art est porteuse et dynamique, avec un réel potentiel touristique. Par ailleurs, elle comprend une belle offre d'espaces d'ateliers et de bureaux, avec un fort potentiel touristique à proximité notamment dirigés sur les châteaux de la Loire, capter les flux qui sont aujourd'hui majoritairement

Les objectifs du projet

Offrir une vitrine aux savoir-faire artisanal et aux métiers d'art

En faire un levier de développement touristique pour le territoire

Valoriser les pratiques artistiques des jeunes

Offrir une découverte et un accès aux savoir-faire et aux artisans aux personnes handicapées

Les premières pistes de réflexion

SUR LE PLAN CULTUREL ET TOURISTIQUE

Un espace d'exposition vivante autour de jeux d'exposition et d'un espace de démonstration pour divers métiers d'art

Des ateliers de découverte et d'initiation

Un espace de démonstration des artisans en activité

SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA FORMATION

Pour les artisans

Des résidences d'artistes sous la forme d'ateliers partagés à prix abordables

Pour les visiteurs

Un espace de vente directe auprès des artisans dans les futurs ateliers partagés

Pour les futurs apprentis (écoles, CFA)

Un lieu d'information sur la filière artisanat d'art et d'orientation sur les formations disponibles

Une valorisation touristique

Un bureau d'accès communiquant autour du portefeuille d'artistes

Un accompagnement à l'installation sur Villaines les Rochers

Un espace de vente au lieu d'accueil de la Maison des savoir-faire

Avec la possibilité de faire venir des artisans pour présenter leur métier et les opportunités professionnelles





PROJET
Installation d'une ferme agrivoltaïque sur la commune d'Allons

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Green Lighthouse Développement - GLHD

ANNÉE
2020

ÉQUIPE
Groupe Citadia

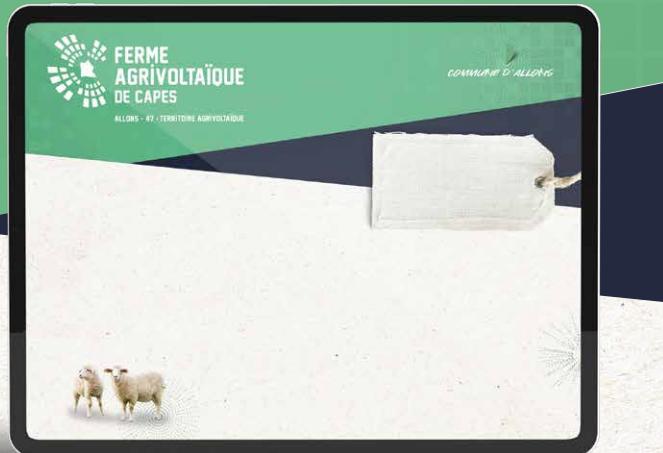
FERME AGRIVOLTAÏQUE DE CAPES

ALLONS • 47 • TERRITOIRE AGRIVOLTAÏQUE

Projet de **ferme agrivoltaïque** de Capes

GLHD
Cultivateur d'énergie





FERME AGRIVOLTAIQUE DE CAPES
ALLONS - 47 - TERRITOIRE AGRIVOLTAIQUE

COMMUNE D'ALLONS

SAMEDI 7 mai - 12h

INVITATION à un REPAS CONVIVIAL

GLHD a le plaisir de convier les chasseurs de la société de chasse d'Allons à un repas le 7 mai 2022 à partir de 12h.

Cet événement a pour objectif de laisser l'opportunité aux usagers du territoire d'exprimer leurs opinions et d'échanger autour d'éventuelles questions relatives au projet agrivoltaïque de Capes.

POUR LE MENU :

- Aperitif**: Pinch maison et ses petits pains aux aromates (autres boissons au choix)
- Entrée**: Verrine de perles de la mer
- Plat**: Roussillant de confit de canard et pommes de terre Byron (farcies aux champignons)
- Plateaux 4 fromages et salade**
- Dessert**: Charlotte aux fraises du Lot-et-Garonne
- Vin et café**

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ce moment de partage.

CONTACT

LISE AMORICH
06 31 99 52 38 | CLAIRE RUFFIER
06 41 48 21 52

GLHD
Génération Local

Favoriser les énergies renouvelables : un objectif local et national

Dans le cadre de la Déprogrammation Pluriannuelle de l'Energie, l'Etat Français a engagé à favoriser le développement des Energies Renouvelables à hauteur de 20% dans sa production d'énergie en 2030. En accord avec ces objectifs nationaux, la Nouvelle Aquitaine, par sa stratégie régionale d'énergie, offre un potentiel diversifié d'énergies renouvelables (Ren). Le développement durable, s'inscrit dans un objectif de préservation de l'environnement et tout particulièrement de la biodiversité et de gestion économique du foncier.

L'objectif consiste à valoriser les différents gisements régionaux d'énergie renouvelable, agrivoltaïque en étant pleinement économiquement viable, pour en tirer une solution renouvelable. L'agrivoltaïque s'intègre parfaitement dans le cadre de la charte de développement durable et les objectifs de l'Etat. Le projet devra contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et à l'assainissement des sols, tout en conservant la biodiversité et en assurant la continuité de l'activité agricole dans les circuits économiques existants locaux.

Par ailleurs, le projet avin a une vocation à répondre à une demande nationale. En effet, la France aimerait produire 100 millions de tonnes d'électricité supplémentaires dans les dix prochaines années, soit l'équivalent de 1,8 million de km en volute (45 fois le tour de la Terre en passant par l'équateur).

LA RICHE DU PROJET

- Implantation d'une bergerie photovoltaïques sur 25 ha flots
- Surface maximum du S3EnR régional Aquitaine : 1000 ha
- Nouveau Réseau de Raccordement à la Réseau de Gascogne
- Création de nouveaux postes électriques dont celui des landes de Gascogne

L'élevage ovin est ainsi la pierre angulaire pour le succès du projet agrivoltaïque de Capes. Outre l'amélioration du bien-être des animaux, l'élevage ovin favorisera l'activité agricole dans les circuits économiques existants locaux.

Par ailleurs, le projet avin a une vocation à répondre à une demande nationale. En effet, la France aimerait produire 100 millions de tonnes d'électricité supplémentaires dans les dix prochaines années, soit l'équivalent de 1,8 million de km en volute (45 fois le tour de la Terre en passant par l'équateur).

Le photovoltaïque au service de l'agriculture

L'objectif de ce projet agrivoltaïque est de permettre à un agriculteur de s'installer durablement sur la zone de CAPES. Pour cela :

- Le photovoltaïque offre une sécurité financière au projet agricole et permet une activité et des produits de qualité sans pression productiviste. Par ailleurs, GLHD s'implique dans ses projets agrivoltaïques n'ayant pas recours à l'argent public ou aux subventions.
- Au moins ½ de la surface de projet restera utilisable pour l'agriculture

Un projet labo porté avec les partenaires locaux de l'agriculture

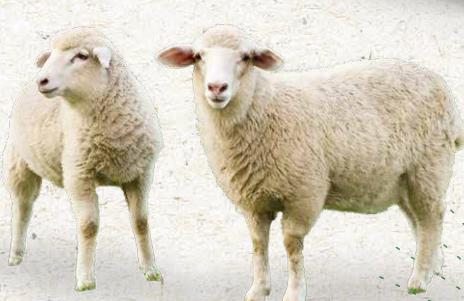
Le projet agrivoltaïque du territoire de CAPES a été élaboré avec le soutien d'un collectif local à forte implication dans le territoire agricole et le maintien du projet global. Les partenaires sont : Institut de Veilleurs Agricoles, GLHD, Chambre d'Agriculture, Mairie de l'Île d'Oléron, et la commune d'Allons.

Le cabinet Auroé Agrosciences, spécialisé dans le conseil en économie et environnemental, a été mandaté pour analyser les sols.

GLHD a signé avec la Fédération nationale ovine (FNO) la Charte

- La Chambre d'agriculture et Gironde a été sollicitée pour élaborer une étude de faisabilité technique et environnementale des sols.

- Mairie de l'Île d'Oléron et la commune d'Allons ont participé à la conception et à la mise en place d'activités de co-activité.

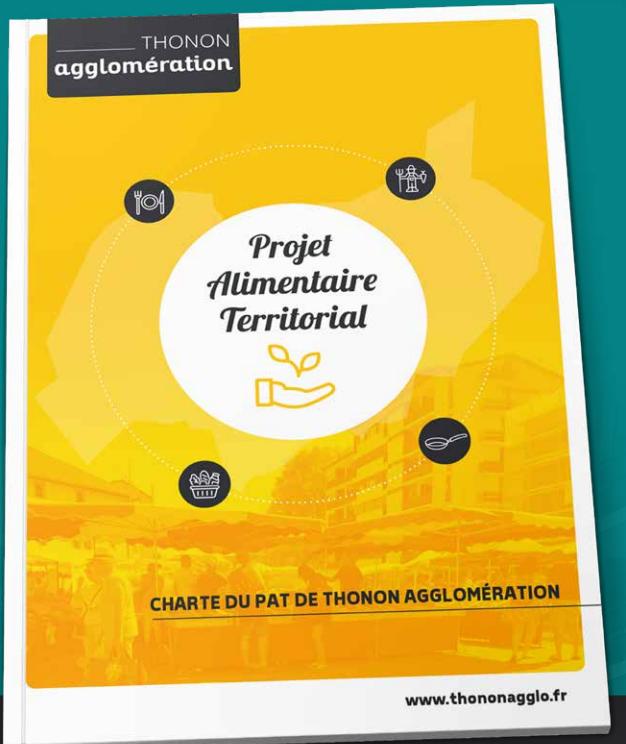




The illustration features a large, winding blue river that meanders through the center of the image. On the left bank, there's a red and white boat with a person rowing it. Above it, another person stands on the bank. On the right bank, a person lies on a green mat under a tree. The river is surrounded by green trees and small red flowers. In the top right corner, there's a blue circular logo with the text "VILLE DE METZ" and a stylized "M". The overall style is colorful and artistic.









www.scet.fr